

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 761

8 avril 2009

### SOMMAIRE

Achepay S.A., SPF .....	36520	Hair Finance S.A.H. ....	36518
Act Today S.A. ....	36484	HBI Borsigstrasse S.à r.l. ....	36527
Afrodite S. à r.l. ....	36510	HBI Viersen S.à.r.l. ....	36488
Alymere Investments S.à r.l. ....	36500	HBI Waldstraße S.à.r.l. ....	36495
ArcelorMittal China Holding (Luxem- bourg) .....	36490	Helios Energie S.à.r.l. ....	36513
Artemide S. à r.l. ....	36525	H.E.M.C.O. S.à.r.l. ....	36513
Barclays Aegis Investments S.à r.l. ....	36497	Horteck S.A. ....	36518
Barclays Aegis Investments S.à r.l. ....	36497	IFG S.A. ....	36482
Barclays Alpheus Investments S.à r.l. ....	36497	Landson Financial Holding S.A. ....	36528
Barclays Capital Investments Luxembourg S.à r.l. ....	36502	LB-Re .....	36505
Barclays Capital Luxembourg S.à r.l. ....	36503	Lemon S.A. ....	36522
Barclays Luxembourg Finance Holdings S.à r.l. ....	36505	Les Baronnie d'Armagnac S.A. ....	36516
Barclays Luxembourg Finance S.à r.l. ....	36503	Leto Investments S.à r.l. ....	36510
Barclays Luxembourg Investments S.à r.l. .....	36505	Leto Investments S.à r.l. ....	36509
Barclays Luxembourg Investments S.à r.l. .....	36506	Magilla Holding S.A. ....	36516
Barclays Themis Investments S.à r.l. ....	36515	Maxam Luxembourg S.A. ....	36484
C Concept .....	36507	Metis Investments S.à r.l. ....	36510
Centerra Luxembourg (II) S.à.r.l. ....	36511	NG Luxembourg 3 S.à r.l. ....	36490
Cercle des Mandolinistes Hèmechtsle'ft Kayl .....	36482	Pelleas Investments S.à r.l. ....	36513
Demar SA .....	36483	Pelleas Investments S.à r.l. ....	36515
Dimo S.à r.l. ....	36487	Pernety Holding S.A. ....	36485
Drakefields S.A. ....	36526	Pernety Holding S.A.-SPF .....	36485
DSI Investment S.à r.l. ....	36499	Pilar Treasury S.à.r.l. ....	36502
DVF S.A. ....	36495	Rick Holdings S.A. ....	36526
Ewaco Properties S.à r.l. ....	36519	Sabemaf Luxembourg S.A. ....	36503
Freedom Properties S.à r.l. ....	36500	Serlux S.A. ....	36498
Grenache .....	36509	Star Petroleum S.A. ....	36485
Grenache .....	36506	Vivacon Lux Property One S.à.r.l. ....	36487
		Vivacon Lux Property Two S.à.r.l. ....	36488
		W2007 Parallel Vendetta S.à r.l. ....	36523
		Waterways S.A. ....	36526
		WP XII Investments S.à r.l. ....	36516

**IFG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 108.852.

Lors de l'Assemblée Ordinaire des actionnaires tenue le 27 février 2009, il a été résolu ce qui suit:

1. De réélire M. Nathan JACOBSON comme administrateur du conseil d'administration jusqu'à la prochaine assemblée générale.
2. De réélire M. Peter ENGELBERG et M. Gilles WECKER, demeurant professionnellement au 2-4 Avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg comme administrateurs du conseil d'administration jusqu'à la prochaine assemblée générale.
3. De réélire Modern Treuhand SA, située au 2-4 Avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg comme commissaire aux comptes à compter de ce jour et ce, jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Fiona FINNEGAN / Gilles WECKER.

At the Ordinary General Meeting of shareholders held at the registered office of the Company on February 27<sup>th</sup> 2009, it has been resolved the following:

1. To reelect Mr. Nathan JACOBSON as director of the Company until the annual shareholders' meeting;
2. To reelect Mr. Peter ENGELBERG and Mr. Gilles WECKER, residing professionally at 2-4 Avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg as directors of the Company until the annual shareholders' meeting;
3. To reelect Modern Treuhand SA, situated at 2-4 Avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg as statutory auditor until the annual shareholders' meeting.

Fiona FINNEGAN / Gilles WECKER.

Référence de publication: 2009039295/1369/25.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2009, réf. LSO-DC03677. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044962) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

**Cercle des Mandolinistes Hèmechtsle'ft Kayl, Association sans but lucratif.**

Siège social: L-3643 Kayl, 18, rue de la Forêt.  
R.C.S. Luxembourg F 4.306.

Objet: Modification des articles 1, 5, 6, 7, 8, 19, 26 et 27 des statuts du CMHK par l'assemblée générale extraordinaire, convoquée à ces fins en date du 8 mars 2009

**I. - Benennung, Sitz und Angliederung der Gesellschaft**

**Art. 1.** Die am 11. September 1927 als „MANDOLINE-CLUB Hèmechtsle'ft KAYL" gegründete Gesellschaft trägt, seit sie sich am 28. Februar 1996 das Statut einer Gesellschaft ohne Gewinnzweck (Recueil C-N°224) gab, offiziell den Namen: CERCLE DES MANDOLINISTES „Hèmechtsle'ft" KAYL, a.s.b.l.

**III. - Mitglieder**

**Art. 5.** Die Zahl der aktiven Mitglieder muss wenigstens 5 betragen und ist nach oben unbegrenzt.

Die Gesellschaft besteht aus:

- |                          |                     |
|--------------------------|---------------------|
| a) AKTIVEN MITGLIEDERN   | b) EHRENMITGLIEDERN |
| c) INAKTIVEN MITGLIEDERN | d) SPONSOREN        |

5.1 AKTIVE MITGLIEDER sind jene, welche dem Mandolinverein angehören und sich an den Veranstaltungen der Gesellschaft unentgeltlich beteiligen. Dies sind die Musikanten und die Mitglieder des Verwaltungsrates.

5.2 EHRENMITGLIEDER sind jene, welche sich über viele Jahre durch unentgeltlichen Einsatz und/oder unermüdliche Arbeit vorbildlich als AKTIVES MITGLIED für den Verein eingesetzt haben.

5.3 INAKTIVE MITGLIEDER sind jene, welche die Gesellschaft durch einen Jahresbeitrag, der alljährlich von der Generalversammlung festgesetzt wird, unterstützen. Der Mindestbeitrag ist auf 5 EURO und der Höchstbeitrag auf 100 EURO festgesetzt.

5.4 SPONSOREN sind jene, welche den Verein durch eine substantielle Spende unterstützen.

**IV. - Aufnahme und Austritt der Mitglieder**

**Art. 6.1.** Der Verwaltungsrat entscheidet über die Aufnahme der AKTIVEN MITGLIEDER.

**6.2** Eine EHRENMITGLIEDerschaft kann sowohl vom Verwaltungsrat selber, als auch von den AKTIVEN MITGLIEDERN innerhalb einer AKTIVEN MITGLIEDER-Versammlung vorgeschlagen und muss von der Generalversammlung bestätigt werden.

**Art. 7.1.** Der Austritt eines AKTIVEN MITGLIEDS aus dem Verein erfolgt gemäss Angaben der Gründe an den Präsidenten, welcher den Verwaltungsrat hiervon in Kenntnis setzt.

**7.2** Die EHRENMITGLIED schaft gilt im Prinzip lebenslänglich, kann aber schriftlich vom EHRENMITGLIED selbst oder durch mehrheitlichen Beschluss einer Generalversammlung wieder aufgehoben werden.

**Art. 8.** Falls ein INAKTIVES MITGLIED den fälligen Jahresbeitrag nicht bezahlt hat, ist es als ausgeschieden zu betrachten.

## VI. - Der Verwaltungsrat

**Art. 19.** Der Verwaltungsrat besteht a) aus einem Präsidenten b) aus mindestens drei, höchstens neun Assessoren. Wenigstens je 2 Assessoren müssen aus den Reihen sowohl der INAKTIVEN als auch der AKTIVEN MITGLIEDER hervorgehen. Bedingt durch besondere Umstände kann die Anzahl und Besetzung des Verwaltungsrates durch eine von der Generalversammlung ausnahmsweise erteilte einjährige Dispens abgeändert werden.

**Art. 26.** Die AKTIVEN MITGLIEDER-Versammlung wird auf Vorschlag entweder des Verwaltungsrates oder aber mindestens eines Drittels der AKTIVEN MITGLIEDER vom Präsidenten einberufen, mittels einer acht Tage im voraus zugestellten schriftlichen Einladung mit Tagesordnung.

**Art. 27.** In der AKTIVEN MITGLIEDER-Versammlung können nur Beschlüsse gefasst werden, welche in direkter Weise die AKTIVEN MITGLIEDER betreffen. Die AKTIVEN MITGLIEDER-Versammlung ist nur bei Anwesenheit zweier Drittel der eingeschriebenen AKTIVEN MITGLIEDER beschlussfähig.

Kayl, le 17 mars 2009.

STAUDT Patrick / CHARLES Jean-Paul / BECKIUS Arlette / DITTGEN-CHENNAUX Nicole / STAUDT-GILSON Henriette / MELONE Raymond

*Président / Vice-président / Secrétaire / Trésorière / Membre / Membre*

Référence de publication: 2009040227/8803/54.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2009, réf. LSO-DC07169. - Reçu 89,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090045538) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2009.

## Demar SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 81.067.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 6 mars 2009.*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2011 comme suit:

*Conseil d'administration:*

MM. Luca Checchinato, employé privé, né le 6 décembre 1960 à San Bellino (Italie), demeurant professionnellement 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, président;

Luca Antognoni, employé privé, né le 13 juillet 1978 à Fano (Italie), demeurant professionnellement 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur;

Dominique Audia, employé privé, né le 16 mars 1965 à Metz (France), demeurant professionnellement 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur.

Mme Elisiana Pedone, employée privée, née le 30 avril 1982 à Trani (Italie), demeurant professionnellement 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur.

*Commissaire aux comptes:*

ComCo S.A., 5 Rue Jean Monnet, L - 2180 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

Signatures

*Banque domiciliataire*

Référence de publication: 2009039347/24/29.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2009, réf. LSO-DC06578. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090045145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

**Act Today S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 105, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 33.651.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 20 février 2009 que Monsieur Jacques Piroux, demeurant à L-7473 Schoenfels, 22, rue du Village, est nommé Directeur de la Société Act Today S.A., avec pouvoir d'engager la Société pour tous les actes n'excédant pas une valeur de 25.000,00 €.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 février 2009.

Fiduciaire Hellers Kos & Associés S.à.r.l.

Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009039300/7262/17.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2009, réf. LSO-DB08076. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090045149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

**Maxam Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1899 Kockelscheuer, rue de la Poudrerie.

R.C.S. Luxembourg B 29.342.

*Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 23 janvier 2009*

Les administrateurs suivants sont présents ou représentés à la réunion du conseil d'administration de la société anonyme Maxam Luxembourg (la "Société") tenue le 23 janvier 2009:

- M. Félix Gonzalez Yagüe
- M. Markus Drehsen
- M. Rafael Mora Valiente,

*Déclarations du président*

La réunion est ouverte à 14 h par Monsieur Markus Drehsen, nommé Président de la réunion. Le Président déclare que la réunion a été dûment convoquée, que tout les membres du conseil d'administration de la Société étant présents, un quorum est ainsi réuni et que la présente réunion peut valablement délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Le Président déclare ensuite que les points à l'ordre du jour ses le suivant:

1. Délégation de pouvoirs de gestion journalière,

*Délibération et Résolution*

Sur proposition du Président, le conseil entame la délibération sur le point à l'ordre du jour.

Après délibération et sur motion dûment faite et appuyée, il est unanimement:

Le conseil décide de conférer, pour autant que de besoin et dans la mesure applicable, à Monsieur Drehsen, administrateur de la Société, agissant individuellement avec effet à la date de ce jour et ce pour une durée déterminée jusqu'au 1<sup>er</sup> Mai 2009, les pouvoirs de gestion journalière suivants, au nom et pour le compte de la Société:

- Signer la correspondance journalière;
- Ouvrir et clôturer au nom de la Société tous les comptes bancaires, faire tous les dépôts ou retraits et procéder à toutes opérations financières lorsque l'opération n'excède pas la somme totale de cinquante mille euros (50.000,00 EUR);
- Conclure ou ratifier tous contrats de location;
- Négocier et conclure toutes les contrat de service et de commande avec tiers lorsque le contrat ne excède pas vingt mille euros (20.000,00 EUR);

\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est clôturée à 14:30h.

Par: M. Markus Drehsen / M. Félix Gonzalez Yagüe / M. Rafael Mora Valiente

Président Administrateur / Administrateur / Administrateur Délégué

Référence de publication: 2009039377/2338/37.

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2009, réf. LSO-DB03303. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044739) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

**Star Petroleum S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 108.066.

En date du 13 mars 2009, la décision suivante a été prise:

M. Joaquin ARESPOCHAGA,

demeurant à 15A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg a donné sa démission en qualité d'administrateur de la société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mars 2009.

STAR PETROLEUM S.A.

Signature

Référence de publication: 2009039301/723/17.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2009, réf. LSO-DC04495. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090045160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

**Pernety Holding S.A.-SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial,  
(anc. Pernety Holding S.A.).**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 102.824.

L'an deux mille neuf, le vingt-cinq février.

Par-devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement de son collègue empêché Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, qui restera le dépositaire de la présente minute.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding "PERNETY HOLDING S.A.", ayant son siège social au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro B 102824, constituée suivant acte de scission reçu par acte notarié en date du 14 août 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1153 du 15 novembre 2004.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Kitty WONG, employée privée, avec adresse professionnelle à Belvaux,

qui désigne comme secrétaire Madame Nadia WEYRICH, employée privée, avec adresse professionnelle à Belvaux, qui est aussi choisie comme scrutateur.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant.

La Présidente expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1.- Modification de l'article 4 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"La société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs financiers tels que les instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière et les espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte, à l'exclusion de toute activité commerciale.

La société pourra détenir une participation dans une société à la condition de ne pas s'immiscer dans la gestion de cette société. Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites des dispositions de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF")."

2.- Modification de la dénomination sociale de la société en PERNETY HOLDING S.A.-SPF et modification afférente de l'article 1<sup>er</sup> des statuts.

3.- Modification de l'article 18 des statuts.

4.- Mise à jour des statuts en conformité avec les nouvelles dispositions de la Loi du 25 août 2006.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier l'article 4 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 4.** "La société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs financiers tels que les instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière et les espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte, à l'exclusion de toute activité commerciale.

La société pourra détenir une participation dans une société à la condition de ne pas s'immiscer dans la gestion de cette société. Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites des dispositions de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF")."

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier la dénomination sociale de la société en "PERNETY HOLDING S.A.-SPF".

En conséquence, l'article 1<sup>er</sup> des statuts est modifié comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** "Il existe une société anonyme de gestion de patrimoine familial sous la dénomination de "PERNETY HOLDING S.A.-SPF".

*Troisième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier l'article 18 des statuts comme suit:

**Art. 18.** "La loi du 10 août 1915 et la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts."

*Quatrième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire décide de mettre à jour les statuts de la société afin de les mettre en conformité avec les dispositions de la loi du 25 août 2006.

En conséquence, le premier alinéa de l'article 7 et l'article 11 des statuts sont modifiés comme suit:

**Art. 7. (1<sup>er</sup> alinéa).** "La société est administrée par un conseil composé de trois (3) membres au moins, actionnaires ou non. Toutefois, lorsque la société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire. La durée de leur mandat est de six ans."

**Art. 11.** "La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de l'administrateur unique ou soit par la signature individuelle du délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Bascharage, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: K. WONG, N. WEYRICH, A. WEBER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 3 mars 2009. Relation: EAC/2009/2375. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 23 mars 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009040168/236/91.

(090046112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2009.

**Vivacon Lux Property One S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 117.877.

Herr Mike Bode tritt mit Wirkung zum 16. März 2009 von seinem Mandat als Geschäftsführer zurück.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 16.03.2009.

Fiduciaire Hellers, Kos & Associés, Sàrl, Luxembourg

Unterschrift

Référence de publication: 2009039302/7262/14.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2009, réf. LSO-DC05018. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090045112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

**Dimo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5868 Alzingen, 12, rue Jean Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 50.079.

L'an deux mille neuf, le quatre mars.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

ONT COMPARU:

1) Monsieur Marc Rodolphe MOLLA, commerçant, demeurant à L-8558 Reichlange, 8, Chemin d'Attert.

2) Madame Marguerite Juliette dite Gritty DICHTER, comptable, L-5868 Alzingen, 12, rue Jean Steichen.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'acter qu'ils sont les seuls associés actuels de la société à responsabilité limitée "DIMO S.à r.l.", (ci-après la "Société"), établie et ayant son siège social à L-5681 Dalheim, 12, Om Flouer, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 50.079, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 11 janvier 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 223 du 23 mai 1995,

et qu'ils se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité, sur ordre du jour conforme, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de Dalheim à L-5868 Alzingen, 12, rue Jean Steichen, et de modifier en conséquence la première phrase de l'article 5 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 5. (première phrase).** Le siège social est établi à Alzingen (Grand-Duché de Luxembourg)."

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide, suite aux déménagements des associés et gérants, de modifier leurs adresses auprès du Registre de Commerce et des Sociétés comme suit:

- Monsieur Marc Rodolphe MOLLA: L-8558 Reichlange, 8, Chemin d'Attert, et
- Madame Marguerite Juliette dite Gritty DICHTER: L-5868 Alzingen, 12, rue Jean Steichen.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à la somme de sept cents euros et les associés, s'y engagent personnellement.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: MOLLA - DICHTER - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 9 mars 2009, Relation GRE/2009/920. Reçu soixante-quinze euros 75 €

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Junglinster, le 12 mars 2009.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2009039481/231/40.

(090044661) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

**Vivacon Lux Property Two S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 117.876.

Herr Mike Bode tritt mit Wirkung zum 16. März 2009 von seinem Mandat als Geschäftsführer zurück.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 16.03.2009.

Fiduciaire Hellers, Kos & Associés, Sàrl, Luxembourg

Unterschrift

Référence de publication: 2009039303/7262/14.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2009, réf. LSO-DC05019. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090045114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

**HBI Viersen S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 39.850,00.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 117.134.

In the year two thousand and eight, on the twenty-first day of November.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary public, residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

HBI Holding S.à r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), having its registered office at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated under the Luxembourg law, pursuant to a deed of the Luxembourg notary Joseph Elvinger dated 24 May 2005, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 108.365 and whose articles have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (hereafter the "Mémorial C") under number 1055 dated 18 October 2005 (page 50631) (the "Sole Shareholder");

in its capacity as Sole Shareholder of HBI Viersen S.à r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), having its registered office at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 117.134 and incorporated under Luxembourg law by deed drawn up on 8 June 2006 by Luxembourg Notary Joseph Elvinger, published in the Mémorial C, n° 1558, dated 16 August 2006, page 74740 (the "Company") and whose articles of incorporation (the "Articles") have been lastly amended by a deed drawn up by the Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on October 16<sup>th</sup>, 2006, published in the Mémorial C, n° 2283 dated December 7<sup>th</sup>, 2006, page 109.551;

hereby takes the following written resolutions in accordance with the provisions of article 13 of the Articles and of article 200-2 of Luxembourg law dated August 10<sup>th</sup>, 1915 on commercial companies, as amended from time to time (the "Law").

The Sole Shareholder is represented at the meeting by Mr. Régis Galiotto, Jurist, residing at Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), by virtue of proxy given under private seal, which, initialled "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to change the Company's accounting year-end to the thirty-first of December of each year, the accounting year having started on the seventeenth of October 2008 closing on the thirty-first of December 2008.

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend article 14.1. of the Articles relating to the business year, which shall now read as follows:

"14.1. The Company's financial year starts the 1<sup>st</sup> January and ends on the 31<sup>st</sup> December of each year."

*Costs*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately 1,500.- Euros.

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting was closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing person, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

Whereof, the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française**

L'an deux mille huit, le vingt et unième jour du mois de novembre.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

HBI Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée selon le droit luxembourgeois, en vertu d'un acte reçu par le notaire luxembourgeois Joseph Elvinger le 24 mai 2005, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 108.365 et dont les statuts ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (ci-après le "Mémorial C") sous le numéro 1055 en date du 18 octobre 2005 (page 50631) (l'"Associé Unique");

En qualité d'Associé Unique de HBI Viersen S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 117.134 et constituée en vertu d'un acte reçu le 8 juin 2006 par le notaire luxembourgeois Joseph Elvinger, dont les statuts ont été publiés au Mémorial C, sous le numéro 1558 en date du 16 août 2006, page 74740 (la "Société") et dont les Statuts ont été modifiés en dernier lieu en vertu d'un acte reçu le 16 octobre 2006 par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, n° 2283, en date du 7 décembre 2006, page 109.551;

Adopte les résolutions écrites suivantes conformément aux dispositions de l'article 13 des Statuts et de l'article 200-2 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi").

L'Associé Unique est représenté à la présente assemblée par Monsieur Régis Galiotto, juriste, avec pour adresse professionnelle à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en vertu de la procuration sous seing privé, laquelle, paraphée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

*Première résolution*

L'Associé Unique décide de changer la fin de l'exercice social de la Société au trente et un décembre de chaque année, l'exercice social ayant commencé le 17 octobre 2008 clôturera le trente et un décembre 2008.

*Deuxième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier l'article 14.1 des Statuts concernant l'exercice social de la Société lequel sera dorénavant libellé comme suit:

"14.1. L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué à environ 1.500.- Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant la parole, la séance est clôturée.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare qu'à la requête du comparant, le présent acte est établi en langue anglaise suivi d'une version française, à la requête du même comparant, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, à la date mentionnée en tête des présentes à Luxembourg.

Le document a été lu au comparant, connu du notaire par son nom, prénom, état civil et domicile, lequel comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 26 novembre 2008. Relation: LAC/2008/47483. Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009039745/211/94.

(090045841) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2009.

**ArcelorMittal China Holding (Luxembourg), Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.215.000,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 109.704.

*Extrait du Procès-verbal d'une Assemblée générale tenue extraordinairement le 5 mars 2009*

L'Assemblée générale révoque Messieurs Malay Mukherjee, Roland Junck et Dirk Matthys.

L'Assemblée générale décide de nommer Madame Bérangère POIRIER, avec adresse professionnelle au 19 avenue de la Liberté, L-2930 Luxembourg en tant que gérant. Madame Poirier est nommée pour une période de 2 ans. Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2011. Dorénavant le Conseil de gérance se composera comme suit:

- Egbert Jansen
- Ondra Otradovec
- Bérangère Poirier
- Albert Rinnen

Luxembourg, le 6 mars 2009.

Pour extrait conforme

Egbert Jansen / Albert Rinnen

Référence de publication: 2009039304/571/23.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2009, réf. LSO-DC05210. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090045122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

**NG Luxembourg 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 158.000,00.**

Siège social: L-5365 Münsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 120.899.

In the year two thousand and nine, on the twenty-fifth day of February.

Before Me Jean Seckler, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, acting in replacement of Me Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, to whom remains the present deed.

There appeared:

NG Luxembourg Holdings Limited, a company governed by the laws of England, having its registered office at 1-3 Strand, London WC2N 5EH, United Kingdom and registered under number 5284989,

hereby represented by Me Tom LOESCH, lawyer, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy given on 23 February 2009, (the "Sole Shareholder").

The said proxy signed "ne varietur" by the proxy holder and the undersigned notary shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to document that the Sole Shareholder is the sole shareholder of NG Luxembourg 3 S.à r.l., a private limited liability company (Société à responsabilité limitée) governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under Section B, number 120.899, incorporated pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg) dated 12 October 2006, published on 28 November 2006 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2221 (the «Company»). The articles of incorporation have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg-Eich (Grand Duchy of Luxembourg) on 17 March 2008, published on 10 May 2008 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1157.

The Sole Shareholder represented as above mentioned has recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

*Agenda*

1 To increase the corporate capital by an amount of twenty-five thousand United States Dollars (USD 25,000.-) so as to raise it from its present amount of one hundred thirty-three thousand United States Dollars (USD 133,000.-) to one hundred fifty-eight thousand United States Dollars (USD 158,000.-) by the creation of six hundred and twenty-five (625) shares with a nominal value of forty United States Dollars (USD 40.) each.

2 To issue six hundred and twenty-five (625) shares with a nominal value of forty United States Dollars (USD 40.-) each, having the same rights and privileges as the existing shares.

3 To accept subscription for the new six hundred and twenty-five (625) shares with a nominal value of forty United States Dollars (USD 40.-) each, by NG Luxembourg Holdings Limited, a company governed by the laws of England, having its registered office at 1-3 Strand, London WC2N 5EH, United Kingdom and registered under number 5284989 (the "Sole Shareholder"), to accept payment in full of the nominal value of such new shares amounting totally to twenty-five thousand United States Dollars (USD 25,000.-), by a contribution in cash, to allocate such new shares to the Sole Shareholder and to acknowledge the effectiveness of the capital increase.

4 To amend the first paragraph of Article 5 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the above resolutions.

5 To transfer the registered office of the Company to the following address: 9, Parc d'Activité Syrdall, L-5365, Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg.

6 To amend Article 2 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the resolution to be taken under above point 5 to the present agenda.

7 To amend Article 17 of the articles of incorporation of the Company so as to indicate the place where the general meetings of shareholders shall be held.

8 Miscellaneous

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolved to increase the corporate capital by an amount of twenty-five thousand United States Dollars (USD 25,000.-) so as to raise it from its present amount of one hundred thirty-three thousand United States Dollars (USD 133,000.-) to one hundred fifty-eight thousand United States Dollars (USD 158,000.-) by the creation of six hundred and twenty-five (625) shares with a nominal value of forty United States Dollars (USD 40.-) each.

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolved to issue six hundred and twenty-five (625) shares with a nominal value of forty United States Dollars (USD 40.-) each, having the same rights and privileges as the existing shares.

*Subscription and Payment*

There now appeared Me Tom LOESCH prenamed, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of the Sole Shareholder by virtue of a proxy given on 23 February 2009, which proxy signed "ne varietur" by the proxy holder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of the Sole Shareholder prenamed, for the new six hundred and twenty-five (625) shares, and to make payment in full of the nominal value of such new shares amounting totally to twenty-five thousand United States Dollars (USD 25,000.-), by a contribution in cash.

The person appearing declared that the Company has at its disposal the amount of twenty-five thousand United States Dollars (USD 25,000.-), proof of which was given to the undersigned notary who expressly recorded this statement.

*Third resolution*

Thereupon the Sole Shareholder, resolved to accept the said subscription and payment by the subscriber and to allot the new six hundred and twenty-five (625) shares to the Sole Shareholder.

*Fourth resolution*

The Sole Shareholder resolved to amend the first paragraph of Article 5 of the articles of incorporation of the Company which shall forthwith read as follows:

"The subscribed capital of the Company is set at one hundred fifty-eight thousand United States Dollars (USD 158,000.-) represented by three thousand nine hundred and fifty (3,950) shares having a nominal value of forty United States Dollars (USD 40.-) each."

*Fifth resolution*

The Sole Shareholder resolved to transfer the registered office of the Company to the following address: 9, Parc d'Activité Syrdall, L-5365, Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg and further resolved to amend Article 2 of the articles of incorporation of the Company which shall forthwith read as follows:

"The Company will have its registered office in Munsbach, Municipality of Schuttrange.

The registered office may be transferred to any other place within the Municipality of Schuttrange by a resolution of the Board of Managers.

Branches or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolutions of the Board of Managers.

In the event that in the view of the Board of Managers extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, it may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by one of the bodies or persons entrusted with the daily management of the Company."

#### *Sixth resolution*

The Sole Shareholder resolved to amend Article 17 of the articles of incorporation of the Company so as to indicate the place where the general meetings of shareholders shall be held, so as such Article shall forthwith read as follows:

"If the Company is composed of one single shareholder, the latter exercises the powers granted by law to the general meeting of shareholders. Articles 194 to 196 and 199 of the law of August 10th, 1915, are not applicable to that situation.

If the Company is composed of no more than twenty-five (25) shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted which will be sent by the Board of Managers to the shareholders by any means of communication allowing for the transmission of a written text. In this latter case, the shareholders are under the obligation to, within a delay of fifteen days as from the receipt of the text of the proposed resolution, cast their written vote and transmit it by any means of communication allowing for the transmission of a written text to the Company.

Unless there is only one single shareholder, the shareholders may meet in a general meeting of shareholders to be held at the registered office of the Company or at such other place in the Grand Duchy of Luxembourg as indicated in the convening notice, upon call in compliance with Luxembourg law by the Board of Managers, failing which by the auditor or, failing which, by shareholders representing half the corporate capital. The notice sent to the shareholders in accordance with the law will specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted.

If all the shareholders are present or represented at a shareholders' meeting and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

A shareholder may act at any meeting of the shareholders by appointing in writing, by fax or telegram as his proxy another person who need not be a shareholder."

#### *Expenses*

The amount of the costs, expenses, fees and charges, of any kind whatsoever, which are due from the Company or charged to it as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand three hundred euro (EUR 1,300.-).

Whereof the present deed was drawn up in Junglinster, on the date named at the beginning of this deed.

The undersigned notary who knows English, states herewith that upon request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the appearing persons, who are known by the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with Us, notary, this original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le vingt-cinq février,

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, lequel restera dépositaire du présent acte.

A comparu:

NG Luxembourg Holdings Limited, une société de droit anglais, ayant son siège social au 1-3 Strand, London WC2N 5EH, Royaume-Uni et enregistrée sous le numéro 5284989,

représentée aux fins des présentes par Maître Tom LOESCH, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée le 23 février 2009 («l'Associé Unique»).

La prédite procuration, après avoir été paraphée "ne varietur" par le mandataire et le notaire soussigné restera annexée aux présentes pour les besoins de l'enregistrement.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentant d'acter que l'Associé Unique est le seul associé de NG Luxembourg 3 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 46A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 120.899, constituée suivant acte reçu par Me Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) en date du 12 octobre 2006, publié le 28 novembre 2006 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 2221 (la «Société»). Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par Me Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich (Grand-Duché de Luxembourg) en date du 17 mars 2008, publié le 10 mai 2008 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 1157.

L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-avant, a reconnu être parfaitement au courant des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

#### *Ordre du jour*

1 Augmentation du capital social d'un montant de vingt-cinq mille Dollars des Etats-Unis (USD 25.000,-) afin de le porter de son montant actuel de cent trente-trois mille Dollars des Etats-Unis (USD 133.000,-) à cent cinquante-huit mille Dollars des Etats-Unis (USD 158.000,-) par la création de six cent vingt-cinq (625) parts sociales d'une valeur nominale de quarante Dollars des Etats-Unis (USD 40,-) chacune.

2 Émission de six cent vingt-cinq (625) parts sociales d'une valeur nominale de quarante Dollars des Etats-Unis (USD 40,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

3 Acceptation de la souscription des six cent vingt-cinq (625) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de quarante Dollars des Etats-Unis (USD 40,-) chacune, par NG Luxembourg Holdings Limited, une société de droit anglais, ayant son siège social à 1-3 Strand, London WC2N 5EH, Royaume-Uni et enregistrée sous le numéro 5284989 («l'Associé Unique»), acceptation de la libération intégrale de la valeur nominale totale de ces nouvelles parts sociales d'un montant de vingt-cinq mille Dollars des Etats-Unis (USD 25.000,-) par un apport en numéraire, attribution de ces nouvelles parts sociales à l'Associé Unique et constatation de la réalisation de l'augmentation de capital.

4 Modification du premier paragraphe de l'Article 5 des statuts de la Société de manière à refléter les résolutions mentionnées ci-dessus.

5 Transfert du siège social de la Société à l'adresse suivante: 9, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg.

6 Modification de l'Article 2 des statuts de la Société de manière à refléter la résolution mentionnée au point 5 du présent ordre du jour.

7 Modification de l'Article 17 des statuts de la Société de manière à indiquer le lieu où les assemblées générales des associés doivent se tenir.

8 Divers.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de vingt-cinq mille Dollars des Etats-Unis (USD 25.000,-) afin de le porter de son montant actuel de cent trente-trois mille Dollars des Etats-Unis (USD 133.000,-) à cent cinquante-huit mille Dollars des Etats-Unis (USD 158.000,-) par la création de six cent vingt-cinq (625) parts sociales d'une valeur nominale de quarante Dollars des Etats-Unis (USD 40,-) chacune.

#### *Deuxième résolution*

L'Associé Unique a décidé d'émettre six cent vingt-cinq (625) parts sociales d'une valeur nominale de quarante Dollars des Etats-Unis (USD 40,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

#### *Souscription et Paiement*

Ensuite Maître Tom LOESCH précité, s'est présenté, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de l'Associé Unique, précité, en vertu d'une procuration donnée le 23 février 2009, laquelle après avoir été paraphée "ne varietur" par le mandataire et le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Le comparant a déclaré souscrire au nom et pour le compte de l'Associé Unique aux six cent vingt-cinq (625) parts sociales nouvelles et libérer intégralement, la valeur nominale totale de ces nouvelles parts sociales d'un montant de vingt-cinq mille Dollars des Etats-Unis (USD 25.000,-) par un apport en numéraire.

Le comparant a déclaré que la Société dispose d'un montant de vingt-cinq mille Dollars des Etats-Unis (USD 25.000,-), la preuve en ayant été rapportée au notaire instrumentant, lequel documente expressément cette déclaration.

#### *Troisième résolution*

L'Associé Unique a ensuite décidé d'accepter ladite souscription et le paiement par le souscripteur et d'attribuer les six cent vingt-cinq (625) nouvelles parts sociales à l'Associé Unique.

*Quatrième résolution*

L'Associé Unique a décidé de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société, lequel suivant cette modification aura la teneur suivante:

«Le capital social de la société est fixé à cent cinquante-huit mille Dollars des Etats-Unis (USD 158.000,-) divisé en trois mille neuf cent cinquante (3.950) parts sociales ayant chacune une valeur nominale de quarante Dollars des Etats-Unis (USD 40.-)».

*Cinquième résolution*

L'Associé Unique a décidé de transférer le siège social de la Société à l'adresse suivante: 9, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg et a ensuite décidé de modifier l'article 2 des statuts de la Société, lequel suivant cette modification aura la teneur suivante:

«Le siège social est établi à Munsbach, Commune de Schuttrange.

Le siège social peut être transféré dans tout autre endroit de la Commune de Schuttrange par décision du Conseil de Gérance.

Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par une décision du Conseil de Gérance.

Au cas où le Conseil de Gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social compromettent l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements sont imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera régie par les lois luxembourgeoises. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par l'un des organes ou par l'une des personnes qui est en charge de la gestion journalière de la Société.»

*Sixième résolution*

L'Associé Unique a décidé de modifier l'article 17 des statuts de la Société de manière à indiquer le lieu où les assemblées générales des associés doivent se tenir, lequel suivant cette modification aura la teneur suivante:

«Si la Société comporte un associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la loi à l'assemblée générale des associés. Dans ce cas les articles 194 à 196 ainsi que 199 de la loi du 10 août 1915 ne sont pas applicables.

Si la Société ne comporte pas plus de vingt-cinq (25) associés, les décisions des associés peuvent être prises par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel sera envoyé par le Conseil de Gérance aux associés par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit. Dans ce dernier cas les associés ont l'obligation d'émettre leur vote écrit et de l'envoyer par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit à la Société, dans un délai de quinze jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

A moins qu'il n'y ait qu'un associé unique, les associés peuvent se réunir en assemblée générale devant se tenir au siège social de la Société ou à toute autre endroit au Grand-Duché de Luxembourg tel qu'indiqué dans la convocation, conformément aux conditions fixées par la loi sur convocation par le Conseil de Gérance, ou à défaut, par le commissaire aux comptes, ou à leur défaut, par des associés représentant la moitié du capital social. La convocation envoyée aux associés en conformité avec la loi indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée et elle contiendra l'ordre du jour de l'assemblée générale ainsi qu'une indication des affaires qui y seront traitées.

Au cas où tous les associés sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, par télécopieur ou par télégramme un mandataire, lequel peut ne pas être associé.»

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison du présent acte sont estimés à environ mille trois cents euros (EUR 1.300.-).

Dont acte fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: T. Loesch, J. Seckler

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 4 mars 2009, Relation: LAC/2009/8297. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2009.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2009039474/220/247.

(090045076) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

**DVF S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 129.681.

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que nous donnons notre démission avec effet immédiat, de notre mandat de Commissaire aux Comptes de la société DVF S.A..

Luxembourg, le 16 février 2009.

INTERAUDIT S.à r.l.

Vincent DOGS

Associé

Référence de publication: 2009039305/2646/15.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00832. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090045126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

**HBI Waldstraße S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 71.650,00.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 116.360.

In the year two thousand and eight, on the twenty-first day of November.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary public, residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

HBI Holding S.à r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), having its registered office at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated under the Luxembourg law, pursuant to a deed of the Luxembourg notary Joseph Elvinger dated 24 May 2005, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B108.365 and whose articles have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (hereafter the "Mémorial C") under number 1055 dated 18 October 2005 (page 50631) (the "Sole Shareholder");

in its capacity as Sole Shareholder of HBI Waldstraße S.à r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), having its registered office at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 116.360 and incorporated under Luxembourg law by deed drawn up on 5 May 2006 by Luxembourg Notary Joseph Elvinger, published in the Mémorial C, n° 1379, dated 18 July 2006, page 66177 (the "Company") and whose articles of incorporation (the "Articles") have been lastly amended by a deed drawn up by the Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on October 16<sup>th</sup>, 2006, published in the Mémorial C, n° 2322 dated December 13<sup>th</sup>, 2006, page 111.452;

hereby takes the following written resolutions in accordance with the provisions of article 13 of the Articles and of article 200-2 of Luxembourg law dated August 10<sup>th</sup>, 1915 on commercial companies, as amended from time to time (the "Law").

The Sole Shareholder is represented at the meeting by Mr. Régis Galiotto, Jurist, residing at Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), by virtue of proxy given under private seal, which, initialled "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to change the Company's accounting year-end to the thirty-first of December of each year, the accounting year having started on the seventeenth of October 2008 closing on the thirty-first of December 2008.

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend article 14.1. of the Articles relating to the business year, which shall now read as follows:

"14.1. The Company's financial year starts the 1<sup>st</sup> January and ends on the 31<sup>st</sup> December of each year."

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately 1,500.- Euros.

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting was closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing person, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

Whereof, the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française**

L'an deux mille huit, le vingt et unième jour du mois de novembre.

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

HBI Holding S.à r.l, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée selon le droit luxembourgeois, en vertu d'un acte reçu par le notaire luxembourgeois Joseph Elvinger le 24 mai 2005, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 108.365 et dont les statuts ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (ci-après le "Mémorial C") sous le numéro 1055 en date du 18 octobre 2005 (page 50631) ("Associé Unique");

En qualité d'Associé Unique de HBI Waldstrasse S.à r.L, une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 116.360 et constituée en vertu d'un acte reçu le 5 mai 2006 par le notaire luxembourgeois Joseph Elvinger, dont les statuts ont été publiés au Mémorial C, sous le numéro 1379 en date du 18 juillet 2006 à la page 66177 (la "Société") et dont les Statuts ont été modifiés en dernier lieu en vertu d'un acte reçu le 16 octobre 2006 par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, n° 2322, en date du 13 décembre 2006, page 111.452;

Adopte les résolutions écrites suivantes conformément aux dispositions de l'article 13 des Statuts et de l'article 200-2 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi").

L'Associé Unique est représenté à la présente assemblée par Monsieur Régis Galiotto, juriste, domicilié à Luxembourg (Grand-duché du Luxembourg), en vertu de la procuration sous seing privé, laquelle, paraphée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

*Première résolution*

L'Associé Unique décide de changer la fin de l'exercice social de la Société au trente et un décembre de chaque année, l'exercice social ayant commencé le 17 octobre 2008 clôturera le trente et un décembre 2008.

*Deuxième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier l'article 14.1 des Statuts concernant l'exercice social de la Société lequel sera dorénavant libellé comme suit:

"14.1. L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué à environ 1.500,- Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant la parole, la séance est clôturée.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare qu'à la requête du comparant, le présent acte est établi en langue anglaise suivi d'une version française, à la requête du même comparant, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, à la date mentionnée en tête des présentes à Luxembourg.

Le document a été lu au comparant, connu du notaire par son nom, prénom, état civil et domicile, lequel comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 26 novembre 2008. Relation: LAC/2008/47484. Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009039744/211/93.

(090045832) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2009.

---

**Barclays Aegis Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 116.153.

---

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la Société, Barclays Metis Investments No1 S.à r.l., une société enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous l'immatriculation B 116 152, ayant son siège social 26b, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, que la dénomination de Barclays Metis Investments No.1 S.à r.l., a été changée en Metis Investments S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

16 mars 2009.

Manfred Zisselsberger

Gérant

Référence de publication: 2009039306/7902/17.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2009, réf. LSO-DC06142. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090045169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

---

**Barclays Aegis Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 18.175,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 116.153.

---

*Extrait du procès-verbal des résolutions adoptées par l'Associé unique de la Société le 12 mars 2009*

Il résulte du procès-verbal des résolutions adoptées par l'associé unique de la Société au siège social en date du 12 mars 2009;

- qu'il a été pris acte de la démission de Monsieur Christian KLAR de son mandat de gérant de la Société en date du 2 mars 2009;

- qu'il a été décidé de nommer comme nouveau gérant de la Société avec effet immédiat et pour une période illimitée, Monsieur Steven Brown, résidant professionnellement au 26b, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et né le 13 août 1967, à Huntingdon (Grande-Bretagne).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 16 mars 2009.

Certifié conforme et sincère

Pour la Société

Manfred Zisselsberger

Gérant

Référence de publication: 2009039307/7902/24.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2009, réf. LSO-DC06140. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090045169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

---

**Barclays Alpheus Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 20.000,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 125.422.

---

*Extrait du procès-verbal des résolutions adoptées par l'Associé unique de la Société le 12 mars 2009*

Il résulte du procès-verbal des résolutions adoptées par l'associé unique de la Société au siège social en date du 12 mars 2009;

- qu'il a été pris acte de la démission de Monsieur Christian KLAR de son mandat de gérant de la Société en date du 2 mars 2009;

- qu'il a été décidé de nommer comme nouveau gérant de la Société avec effet immédiat et pour une période illimitée, Monsieur Steven Brown, résidant professionnellement au 26b, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et né le 13 août 1967, à Huntingdon (Grande-Bretagne).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 16 mars 2009.

Certifié conforme et sincère

Pour la Société

Manfred Zisselsberger

Gérant

Référence de publication: 2009039308/7902/24.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2009, réf. LSO-DC06139. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090045173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

---

### **Serlux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 17.664.

L'an deux mille neuf, le dix-neuf mars.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "SERLUX S.A.", ayant son siège social à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt, constituée suivant acte reçu par Maître Jacqueline HANSEN-PEFFER, alors notaire de résidence à Capellen, en date du 11 juillet 1980, publié au Mémorial C numéro 209 du 24 septembre 1980, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 17.664.

Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Aloyse BIEL, notaire, alors de résidence à Capellen, en date du 18 avril 2001, publié au Mémorial C numéro 1092 du 30 novembre 2001.

La séance est ouverte à 11.30 heures, sous la présidence de Monsieur Patrick ROCHAS, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Aurore PINSON, employée privée, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Céline STEIN, employée privée, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

Le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les DEUX MILLE CENT CINQUANTE (2.150) actions d'une valeur nominale de MILLE EUROS (EUR 1.000.-) représentant l'intégralité du capital social de DEUX MILLIONS CENT CINQUANTE MILLE EUROS (EUR 2.150.000.-) sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut ainsi délibérer et décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Resteront pareillement annexées aux présentes la liste de présence, ainsi que la procuration émanant de l'actionnaire représenté, lesquelles, après avoir été signées "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentant, seront soumises avec ledit acte aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

- 1.- Modification de l'objet social de la société.
- 2.- Modification subséquente de l'article 2 des statuts.
- 3.- Divers.

Après en avoir délibéré, l'assemblée adopte, à l'unanimité la résolution suivante:

#### *Résolution unique*

L'assemblée générale décide de changer l'objet social de la société et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. deux.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut, notamment, acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières et immobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt tous concours, prêts, avances, ou garanties.

La société a aussi pour objet l'acquisition, la détention et la location d'aéronefs, de conteneurs et de tous autres moyens de transports terrestres, aériens, maritimes, leur utilisation par location coque nue ou mise à disposition à des membres du Groupe CHARLES ANDRE ou à des tiers, ainsi que leur cession par vente, échange et toutes autres manières.

La société peut également procéder à toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières pouvant en faciliter l'exploitation ou le développement.

La société pourra s'intéresser par toutes voies appropriées dans les sociétés ou entreprises ayant pour objet similaire, analogue ou connexe."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

#### Frais

Tous les frais et honoraires, quels qu'ils soient, dus en vertu des présentes sont à la charge de la société.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms, états et demeures, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé: P.Rochas, A.Pinson, C.Stein, Moutrier Blanche

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 20 mars 2009. Relation: EAC/2009/3169. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur ff. (signé): Nathalie Boica.

POUR COPIE CONFORME délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 23 mars 2009.

Blanche MOUTRIER.

Référence de publication: 2009039478/272/67.

(090045035) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

### DSI Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

**Capital social: EUR 2.500.000,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 109.150.

#### EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales daté du 16 Février 2009 que DSI Reserve GmbH, ayant son siège social à Königsteiner Straße 68, 65812 Bad Soden im Taunus, Allemagne, inscrite au Commercial register of the local court of Königstein sous le numéro HRB 7138, a transféré 50.000 parts sociales de catégorie B de la société DSI Investment S.à r.l., société à responsabilité limitée, établie à Luxembourg, ayant son siège social à 26B, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 109 150 à DSI Holding S.A, un société anonyme établie à Luxembourg, ayant son siège social à 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 109 149.

Les associés de la société sont désormais:

Associés	Nombre d'actions Catégorie A	Nombre d'actions Catégorie B
DSI Holding S.A, prénommé	2.000.000	250.000
MFG MEP GmbH & CO. KG, ayant son siège social au 46 , Mainzer Landstrasse, 60325 Frankfurt-am-Main, Allemagne		250.000
Total	2.000.000	500.000

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 23 Février 2009.

Pour la société

Signature

Un gérant

Référence de publication: 2009039939/9853/30.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2009, réf. LSO-DC03135. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090045481) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2009.

**Alymere Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 125.462.

—  
*Extrait du procès-verbal des résolutions adoptées par l'Associé unique de la Société le 12 mars 2009*

Il résulte du procès-verbal des résolutions adoptées par l'associé unique de la Société au siège social en date du 12 mars 2009;

- qu'il a été pris acte de la démission de Monsieur Christian KLAR de son mandat de gérant de la Société en date du 2 mars 2009;

- qu'il a été décidé de nommer comme nouveau gérant de la Société avec effet immédiat et pour une période illimitée, Monsieur Jean-Guibert MAHY, résidant professionnellement au 26b, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et né le 20 mars 1977, à Anderlecht (Belgique).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 16 mars 2009.

Certifié conforme et sincère

Pour la Société

Manfred Zisselsberger

Gérant

Référence de publication: 2009039309/7902/23.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2009, réf. LSO-DC06136. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090045177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

**Freedom Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 80.071.

—  
In the year two thousand and nine, on the thirteenth day of March.

Before Us, Maître Jean SECKLER, notary residing at Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg).

THERE APPEARED:

The company RHUNA INVESTMENTS HOLDING PTE. LTD., registered with the Companies' Register of Singapore under number 200700942G, having its registered office at 048621 Singapore, Republic of Singapore, 24, Raffles Place # 18-00 Clifford Centre,

here represented by Mr. David SANA, maître en droit, residing professionally at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

by virtue of a proxy given under private seal.

That proxy initialled "ne varietur" by the proxy-holder and the undersigned notary will remain annexed to the present deed, to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing person, through its mandatory, declared and requested the notary to act:

That the appearing person is the sole present partner of the private limited company (société à responsabilité limitée) "FREEDOM PROPERTIES S.à r.l.", having its registered office at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg section B number 80.071, incorporated by deed of the undersigned notary on December 20, 2000, published in the Mémorial C number 652 of August 20, 2001, and whose articles of association have been amended by deed of the undersigned notary on August 16, 2005, published in the Mémorial C number 203 of January 28, 2006,

and that the appearing party has taken the following resolution:

*Sole resolution*

The appearing person decides to amend article six of the articles of association which will have henceforth the following wording:

" **Art. 6.** The corporate capital is set at two hundred and ten thousand Euro (EUR 210,000.-), represented by eight thousand and four hundred (8,400) sharequotas of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid-up.

When and as long as all the corporate units are held by one person, the articles 200-1 and 200-2 among others of the amended law concerning trade companies are applicable, i.e. any decision of the single shareholder as well as any contract between the latter and the company must be recorded in writing and the provisions regarding the general shareholders' meeting are not applicable."

36501

*Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately nine hundred and fifty euro.

Whereof the present notarial deed was drawn up at Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English and French, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the French version will prevail.

The document having been read to the mandatory, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the mandatory signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la version en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le treize mars.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

A COMPARU:

La société RHUNA INVESTMENTS HOLDING PTE. LTD., enregistrée auprès du Registre des Sociétés de Singapour sous le numéro 200700942G, ayant son siège social à 048621 Singapour, République de Singapour, 24, Raffles Place # 18-00 Clifford Centre,

ici représentée par Monsieur David SANA, maître en droit, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

Que la comparante est la seule et unique associée actuelle de la société à responsabilité limitée "FREEDOM PROPERTIES S.à r.l.", ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg section B numéro 80.071, constituée par acte du notaire soussigné en date du 20 décembre 2000, publié au Mémorial C numéro 652 du 20 août 2001, et dont les statuts ont été modifiés par acte du notaire soussigné en date du 16 août 2005, publié au Mémorial C numéro 203 du 28 janvier 2006,

et que la comparante a pris la résolution suivante:

*Résolution unique*

La comparante décide de modifier l'article six des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à deux cent dix mille Euros (EUR 210.000.-), représenté par huit mille quatre cents (8.400) parts sociales de vingt-cinq Euros (EUR 25.-) chacune, toutes souscrites et intégralement libérées.

Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la loi modifiée sur les sociétés commerciales sont d'application, c'est-à-dire chaque décision de l'associé unique ainsi que chaque contrat entre celui-ci et la société doivent être établis par écrit et les clauses concernant les assemblées générales des associés ne sont pas applicables."

*Frais*

Tous les frais et honoraires incombant à la société à raison des présentes sont évalués à la somme de neuf cent cinquante euros.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais et le français, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version française fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: SANA - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 18 mars 2009. Relation GRE/2009/1082. Reçu soixante quinze euros 75 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial.

Junglinster, le 23 mars 2009.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2009040244/231/85.

(090046145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2009.

**Barclays Capital Investments Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 2.000.000,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 118.213.

—  
*Extrait du procès-verbal des résolutions adoptées par l'Associé unique de la Société le 12 mars 2009*

Il résulte du procès-verbal des résolutions adoptées par l'associé unique de la Société au siège social en date du 12 mars 2009;

- qu'il a été pris acte de la démission de Monsieur Christian KLAR de son mandat de gérant de la Société en date du 2 mars 2009;

- qu'il a été décidé de nommer comme nouveau gérant de la Société avec effet immédiat et pour une période illimitée, Monsieur Steven Brown, résidant professionnellement au 26b, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et né le 13 août 1967, à Huntingdon (Grande-Bretagne).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 16 mars 2009.

Certifié conforme et sincère

*Pour la Société*

Manfred Zisselsberger

*Gérant*

Référence de publication: 2009039310/7902/24.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2009, réf. LSO-DC06133. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090045178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

**Pilar Treasury S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 132.800,00.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 117.221.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique en date du 20 février 2009 que la personne suivante a démissionné avec effet au 20 février 2009 de sa fonction de gérant de la Société:

- Mr Steven John Feilmeier, né le 8 septembre 1961 à Omaha, Nebraska (Etats-Unis d'Amérique), résidant au 8 Grand Mere 67230 Wichita-Kansas (Etats-Unis d'Amérique).

Il résulte également desdites résolutions que les personnes suivantes ont été nommées gérants de la Société avec effet immédiat pour une durée indéterminée:

- Mr Ross Anthony Goering, né le 11 septembre 1967 à Newport News, Virginie (Etats-Unis d'Amérique), résidant au 7917 W. Meadow Pass Circle, Wichita, Kansas 67205 (Etats-Unis d'Amérique).

- Mr David James May, né le 29 mai 1967 à Miami, Floride (Etats-Unis d'Amérique), résidant au 13505 E. Edgewood, Wichita, Kansas 67230 (Etats-Unis d'Amérique).

Le Conseil de Gérance se compose, dès lors, comme suit:

- Mr Ross Anthony Goering

- Mr David James May

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2009.

Pour extrait conforme

ATOZ

Aerogolf Center, Bloc B, 1, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2009040045/4170/30.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2009, réf. LSO-DC06252. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090045443) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2009.

**Barclays Capital Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 10.000.000,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 118.212.

—  
*Extrait du procès-verbal des résolutions adoptées par l'Associé unique de la Société le 12 mars 2009*

Il résulte du procès-verbal des résolutions adoptées par l'associé unique de la Société au siège social en date du 12 mars 2009;

- qu'il a été pris acte de la démission de Monsieur Christian KLAR de son mandat de gérant de la Société en date du 2 mars 2009;

- qu'il a été décidé de nommer comme nouveau gérant de la Société avec effet immédiat et pour une période illimitée, Monsieur Jean-Guibert MAHY, résidant professionnellement au 26b, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et né le 20 March 1977, à Anderlecht (Belgique).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 16 mars 2009.

Certifié conforme et sincère

*Pour la Société*

Manfred Zisselsberger

*Gérant*

Référence de publication: 2009039311/7902/24.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2009, réf. LSO-DC06131. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090045181) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

---

**Barclays Luxembourg Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 20.000,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 125.419.

—  
*Extrait du procès-verbal des résolutions adoptées par l'Associé unique de la Société le 12 mars 2009*

Il résulte du procès-verbal des résolutions adoptées par l'associé unique de la Société au siège social en date du 12 mars 2009;

- qu'il a été pris acte de la démission de Monsieur Christian KLAR de son mandat de gérant de la Société en date du 2 mars 2009;

- qu'il a été décidé de nommer comme nouveau gérant de la Société avec effet immédiat et pour une période illimitée, Monsieur Steven Brown, résidant professionnellement au 26b, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et né le 13 août 1967, à Huntingdon (Grande-Bretagne).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 16 mars 2009.

Certifié conforme et sincère

*Pour la Société*

Manfred Zisselsberger

*Gérant*

Référence de publication: 2009039312/7902/24.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2009, réf. LSO-DC06129. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090045186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

---

**Sabemaf Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 56.252.

—  
L'an deux mille huit, le dix-huit décembre.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "Sabemaf Luxembourg S.A.", ayant son siège social à Luxembourg, 6, avenue Guillaume, R.C.S. Luxembourg section B numéro 56.252, constituée suivant acte reçu le 18 septembre 1996, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 614 du 28 novembre 1996.

L'assemblée est présidée par Flora Gibert, clerc de notaire demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Régis Galiotto, clerc de notaire demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Il appert de la liste de présence que les cent vingt cinq (125) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

#### *Ordre du jour:*

1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de EUR 69.013,31 (soixante neuf mille treize Euros et trente et un Cents) pour le porter de son montant actuel de EUR 30.986,69 (trente mille neuf cent quatre-vingt-six Euros et soixante-neuf Cents) à EUR 100.000,- (cent mille Euros) sans émission d'actions nouvelles et par augmentation du pair comptable, par apport en numéraire.

2.- Modification afférente de l'article 5 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de EUR 69.013,31 (soixante neuf mille treize Euros et trente et un Cents) pour le porter de son montant actuel de EUR 30.986,69 (trente mille neuf cent quatre-vingt-six Euros et soixante-neuf Cents) à EUR 100.000,- (cent mille Euros) par augmentation du pair comptable et sans émission d'actions nouvelles.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée décide d'admettre à la souscription de l'augmentation de capital, les actionnaires en place chacun à proportion des droits qu'il détient.

#### *Intervention - Souscription - Libération*

Ensuite les actionnaires, représentés par Flora Gibert, prénommée, en vertu de procurations sou seing privé ont déclaré souscrire à l'augmentation de capital et la libérer intégralement en numéraire, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de EUR 69.013,31 ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

#### *Troisième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 5. (1<sup>er</sup> alinéa).** Le capital est fixé à cent mille Euros (EUR 100.000,-) représenté par cent vingt-cinq (125) actions sans désignation de valeur nominale".

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille cinq cents Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: F. GIBERT, R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 22 décembre 2008. Relation: LAC/2008/51563. Reçu à 0,50%: trois cent quarante-cinq euros sept cents (345,07 €).

*Le Receveur ff. (signé):* Franck SCHNEIDER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009039758/211/60.

(090045818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2009.

---

**Barclays Luxembourg Finance Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 125.421.

—  
*Extrait du procès-verbal des résolutions adoptées par l'Associé unique de la Société le 12 mars 2009*

Il résulte du procès-verbal des résolutions adoptées par l'associé unique de la Société au siège social en date du 12 mars 2009;

- qu'il a été pris acte de la démission de Monsieur Christian KLAR de son mandat de gérant de la Société en date du 2 mars 2009;

- qu'il a été décidé de nommer comme nouveau gérant de la Société avec effet immédiat et pour une période illimitée, Monsieur Steven Brown, résidant professionnellement au 26b, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et né le 13 août 1967, à Huntingdon (Grande-Bretagne).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 16 mars 2009.

Certifié conforme et sincère

*Pour la Société*

Manfred Zisselsberger

*Gérant*

Référence de publication: 2009039313/7902/24.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2009, réf. LSO-DC06125. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090045187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

---

**Barclays Luxembourg Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 129.381.

—  
Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la Société, Barclays Metis Investments No1 S.à r.l., une société enregistré au Registre de Commerce et des Sociétés sous l'immatriculation B 116 152, ayant son siège social 26b, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, que la dénomination de Barclays Metis Investments No.1 S.à r.l., a été changée en Metis Investments S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

16 mars 2009.

Manfred Zisselsberger

*Gérant*

Référence de publication: 2009039315/7902/17.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2009, réf. LSO-DC06122. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090045192) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

---

**LB-Re, Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 24.011.

—  
Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société LB-Re S.A.

Signature

Référence de publication: 2009039654/682/13.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2009, réf. LSO-DC04770. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044625) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

---

**Barclays Luxembourg Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 30.000,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 129.381.

—  
*Extrait du procès-verbal des résolutions adoptées par l'Associé unique de la Société le 12 mars 2009*

Il résulte du procès-verbal des résolutions adoptées par l'associé unique de la Société au siège social en date du 12 mars 2009:

- qu'il a été pris acte de la démission de Monsieur Christian KLAR de son mandat de gérant de la Société en date du 2 mars 2009;

- qu'il a été décidé de nommer comme nouveau gérant de la Société avec effet immédiat et pour une période illimitée, Monsieur Steven Brown, résidant professionnellement au 26b, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et né le 13 août 1967, à Huntingdon (Grande-Bretagne).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 16 mars 2009.

Certifié conforme et sincère

Pour la Société

Manfred Zisselsberger

Gérant

Référence de publication: 2009039316/7902/24.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2009, réf. LSO-DC06120. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090045192) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

---

**Grenache, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 21.000,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 134.649.

—  
Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire du 7 novembre 2007 de l'associé unique de la Société, Barclays Metis Investments No1 S.à r.l., une société enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous l'immatriculation B 116 152, ayant son siège social 26b, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, que Monsieur Vincent GOY a été nommé gérant de la Société pour une période indéterminée.

Or il apparaît qu'une erreur matérielle s'est glissée dans l'acte, et que Monsieur Vincent GOY est renseigné comme résident professionnellement à l'adresse 26b, boulevard Royal, L-2446 Luxembourg. L'adresse professionnelle de Monsieur Vincent GOY était déjà à cette date et demeure: 68-70 boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

16 mars 2009.

Manfred Zisselsberger

Gérant

Référence de publication: 2009039317/7902/21.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2009, réf. LSO-DC06114. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090045198) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

---

**C Concept, Société à responsabilité limitée.**  
Siège social: L-7381 Bofferdange, 211, Cité Roger Schmitz.  
R.C.S. Luxembourg B 145.323.

—  
STATUTS

L'an deux mille neuf, le trois mars.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Constant Less, technicien diplômé, demeurant à L-7381 Bofferdange, 211 Cité Roger Schmitz

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des parts sociales ci-après créées, une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "C CONCEPT".

**Art. 2.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 3.** La société a pour objet le conseil, l'estimation, la conception, la promotion en matière immobilière, ainsi que la réalisation, la négociation, l'achat, la vente, la location et la mise en valeur d'immeubles tant pour compte propre que pour compte de tiers.

La société peut en outre accomplir toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder à d'autres sociétés ou entreprises tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra aussi accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

Elle pourra, d'une façon générale, faire tous actes, transactions ou opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter ou développer la réalisation.

**Art. 4.** Le siège social est établi dans la commune de Lorentzweiler.

Il peut être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par décision des associés.

Il peut être créé, par simple décision des associés ou des gérants, des filiales, succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, qui, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune, attribuées à Monsieur Constant LESS.

**Art. 6.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

En cas de cession ou de transmission pour cause de mort à un non-associé celui-ci devra faire l'objet d'un agrément unanime à défaut d'un tel agrément les autres associés devront s'en porter acquéreurs. Ces dispositions sont applicables à toute aliénation tant à titre onéreux qu'à titre gratuit de parts sociales. L'apport de parts sociales dans le capital d'une société, est interdite.

L'associé qui se propose de céder tout ou une partie de ses parts sociales à un non-associé doit les offrir préalablement, au moins six (6) mois avant la fin de l'exercice en cours, à ses coassociés qui disposeront d'un droit de préemption jusqu'à la fin de cet exercice pour s'en porter acquéreurs à la valeur bilan du dernier exercice approuvé.

L'offre aux coassociés des parts à céder à un tiers, sera communiquée par lettre recommandée à la gérance. Elle contiendra impérativement le nom et la qualité du ou des cessionnaires, le nombre et le prix des parts à céder. La gérance communiquera par lettre recommandée le calcul de la valeur des parts d'après le dernier bilan aux associés en les invitant à faire savoir dans un délai de quatre semaines s'ils sont disposés à acheter les parts sociales aux prix arrêtés sur base du dernier bilan approuvé. Le silence de la part des associés pendant ce délai équivaut à un refus de leur part.

En cas de désaccord entre parties sur le prix des parts à céder après un délai de quatre semaines de la notification de l'offre de cession aux coassociés, le ou les associés qui entendent céder les parts sociales, le ou les associés qui se proposent de les acquérir désigneront chacun un expert pour nommer ensuite un autre expert destiné à les départager en cas de désaccord entre parties pour fixer la valeur de cession, en se basant sur leur valeur résultant du dernier bilan approuvé.

Au cas où aucun des associés restants n'est disposé à acquérir les parts sociales sujettes à cession, les associés restants auront le droit de désigner un ou plusieurs tiers pour acquérir ces parts sociales.

Toute cession de parts sociales doit être vérifiée par la gérance quant à sa procédure et acceptée par elle dans un acte notarié sous peine d'inopposabilité à la société.

**Art. 7.** La mise en gage ou le nantissement des parts sociales pour raison d'un cautionnement quelconque est impossible sans l'accord préalable et unanime de l'assemblée générale des associés.

**Art. 8.** Le décès, l'incapacité, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayant droit ou héritiers ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront s'en tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

**Art. 9.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables "ad nutum" par l'assemblée générale, qui fixe leurs pouvoirs et les rémunérations.

**Art. 10.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre des parts qui lui appartient; chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 11.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir les voix des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

**Art. 12.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 13.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Chaque année au 31 décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la société.

Le bénéfice net, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements sera réparti comme suit:

Cinq pour cent (5%) pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent (10%) du capital le solde reste à la disposition des associés.

**Art. 14.** En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés, qui en fixeront les pouvoirs et émoluments.

**Art. 15.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

#### *Disposition transitoire*

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le trente et un décembre 2009.

#### *Libération*

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

#### *Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, en raison de sa constitution, à environ 850,- EUR.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et aussitôt l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqué a pris des voix les résolutions suivantes:

1. L'adresse de la société est fixée au L-7381 Bofferdange, 211, Cité Roger Schmitz.

2. Le nombre de gérant est fixé à un:

Est nommé gérant pour une durée indéterminée:

- Constant LESS, prénommé.

Le gérant a tous pouvoirs pour engager la société par sa seule signature.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: C. LESS, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 4 mars 2009. Relation: LAC/2009/8242. Reçu € 75,- (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009039769/206/117.

(090045340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2009.

---

**Grenache, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 134.649.

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la Société, Barclays Metis Investments No1 S.à r.l., une société enregistré au Registre de Commerce et des Sociétés sous l'immatriculation B 116 152, ayant son siège social 26b, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, que la dénomination de Barclays Metis Investments No.1 S.à r.l., a été changée en Metis Investments S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

16 mars 2009.

Manfred Zisselsberger

Gérant

Référence de publication: 2009039319/7902/17.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2009, réf. LSO-DC06113. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090045198) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

---

**Leto Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 20.000,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 132.218.

*Extrait du procès-verbal des résolutions adoptées par l'Associé unique de la Société le 12 mars 2009*

Il résulte du procès-verbal des résolutions adoptées par l'associé unique de la Société au siège social en date du 12 mars 2009;

- qu'il a été pris acte de la démission de Monsieur Christian KLAR de son mandat de gérant de la Société en date du 2 mars 2009;

- qu'il a été décidé de nommer comme nouveau gérant de la Société avec effet immédiat et pour une période illimitée, Monsieur Steven Brown, résidant professionnellement au 26b, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et né le 13 août 1967, à Huntingdon (Grande-Bretagne).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 16 mars 2009.

Certifié conforme et sincère

Pour la Société

Manfred Zisselsberger

Gérant

Référence de publication: 2009039323/7902/24.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2009, réf. LSO-DC06107. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090045199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

---

**Leto Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 132.218.

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la Société, Barclays Metis Investments No1 S.à r.l., une société enregistré au Registre de Commerce et des Sociétés sous l'immatriculation B 116 152, ayant son siège social 26b, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, que la dénomination de Barclays Metis Investments No.1 S.à r.l., a été changée en Metis Investments S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

16 mars 2009.

Manfred Zisselsberger

Gérant

Référence de publication: 2009039321/7902/17.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2009, réf. LSO-DC06109. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090045199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

**Afrodite S. à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 4.129.475,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 108.754.

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 26 Février 2009 au siège social de la Société il a été décidé:

- D'accepter la démission de Monsieur Stefano CORBELLA, gérant, avec effet à compter du 26 Février 2009.
- De nommer, avec effet au 26 Février 2009, Monsieur Roberto MURONI, né le 31 décembre 1968 à Camposampiero (PD) Italie, résidant professionnellement au Royal Damcenter, Dam 7f, 1012 JS Amsterdam, The Netherlands., pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque SA

Signatures

Agent domiciliataire

Référence de publication: 2009039348/24/20.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2009, réf. LSO-DC06580. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090045140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

**Metis Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 22.725,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 116.152.

*Extrait du procès-verbal des résolutions adoptées par l'Associé unique de la Société le 12 mars 2009*

Il résulte du procès-verbal des résolutions adoptées par l'associé unique de la Société au siège social en date du 12 mars 2009;

- qu'il a été pris acte de la démission de Monsieur Christian KLAR de son mandat de gérant de la Société en date du 2 mars 2009;
- qu'il a été décidé de nommer comme nouveau gérant de la Société avec effet immédiat et pour une période illimitée, Monsieur Steven Brown, résidant professionnellement au 26b, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et né le 13 août 1967, à Huntingdon (Grande-Bretagne).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 16 mars 2009.

Certifié conforme et sincère

Pour la Société

Manfred Zisselsberger

Gérant

Référence de publication: 2009039324/7902/24.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2009, réf. LSO-DC06105. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090045201) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

**Centerra Luxembourg (II) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 135.632.

In the year two thousand and nine, on the fourth day of March.

Before Us, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem.

THERE APPEARED:

"Centerra Luxembourg (I) S.à.r.l.", a company organized under the laws of Luxembourg, having its registered address at 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B135.630,

here represented by Mrs Charou Anandappane, lawyer, with professional address at 14 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, by virtue of a power of attorney given on March 4, 2009.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- Centerra Luxembourg (I) S.à.r.l. is the sole shareholder (the Sole Shareholder) of Centerra Luxembourg (II) S.à.r.l, a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 12, rue Léon Thyès, L- 2636 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 135.632 (the Company), incorporated pursuant to a notarial deed on December 5, 2007 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association of February 21, 2008 under number 444.

- The Company's share capital is presently set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) divided into five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.

Now, therefore, the appearing party, acting through its proxyholder, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to add an item 3 under article 15 of the articles of association in order to authorise the distribution of interim dividend.

*Second resolution*

As a result of the preceding resolution, the Sole Shareholder resolves to amend article 15 of the articles of association of the Company, which shall now read as follows:

**" Art. 15. Allocation of profits.**

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of partners has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company."

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who knows and understands English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

#### **Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le quatre mars.

Par devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem.

#### **A COMPARU:**

"Centerra Luxembourg (I) S.à.r.l.", une société organisée selon les lois de Luxembourg, ayant son siège social au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 135.630,

ici représentée par Madame Charou Anandappane, avocate, avec adresse professionnelle au 14, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 4 mars 2009,

ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Centerra Luxembourg (I) S.à.r.l. est l'associé unique (l'Associé Unique), de "Centerra Luxembourg (II) S.à.r.l.", une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 135.632 (la Société), constituée suivant acte notarié en date du 5 décembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 21 février 2008 numéro 444.

- Le capital social de la Société est actuellement fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-) divisé en cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25.-) chacune.

La partie comparante, représentée par son mandataire, a prié le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique décide d'ajouter un troisième point à l'article 15 des statuts afin d'autoriser la distribution d'acomptes sur dividende.

#### *Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution précédente, l'Associé Unique décide de modifier l'article 15 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

#### **" Art. 15. Affectation des bénéfices.**

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. Des acomptes sur dividende peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des acomptes sur dividende doit être adoptée par les associés dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les acomptes sur dividende qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société."

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite à la partie comparante, elle a signé avec le notaire instrumentant le présent acte original.

Signé: Ch. ANANDAPPANE, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 10 mars 2009. Relation: EAC/2009/2626. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).  
Le Receveur ff. (signé): BOIÇA.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 23 mars 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009040087/239/114.

(090046201) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2009.

**Pelleas Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 127.231.

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales en date du 28 novembre 2008 que:

- les 2.500 parts sociales ordinaires de la société;
- les 1.564.250 parts sociales préférentielles de classe A rachetables de la société;
- les 1.564.250 parts sociales préférentielles de classe B rachetables de la société;

ont été transférées de

- Pelleas Investments Limited, ayant son siège social à Uglan House, South Church Street, KY- 309, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands

à

- Pelleas Investments Two Limited, ayant son siège social à Uglan House, South Church Street, KY1 - 1104, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

16 mars 2009.

Manfred Zisselsberger

Gérant

Référence de publication: 2009039325/7902/23.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2009, réf. LSO-DC06104. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090045203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

**H.E.M.C.O. S.à.r.l., Société à responsabilité limitée,**

**(anc. Helios Energie S.à.r.l.).**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 127.119.

In the year two thousand and nine, on the ninth day of March.

Before the undersigned Maître Paul BETTINGEN, notary, residing in Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Pitch S.A., a company incorporated and existing under the laws of the Republic of Seychelles, having its registered office at Suite 13, First Floor, Oliaji Trade Center, Francis Rachel Street, Mahé, Republic of Seychelles, registered with the International Business Company of Mahé under number IBC 029020, here represented by Mr Nabil Akhertous, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal in Luxembourg on March 6, 2009.

The said proxy, initialled "ne varietur" by the attorney in fact of the appearing party, acting in his hereabove stated capacities and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, Pitch S.A., represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that Pitch S.A., prenamed is the sole current shareholder (the "Sole Shareholder") of HELIOS ENERGIE S. à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 127.119 (the "Company"), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg by deed of the undersigned notary dated on March 30, 2007 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1154 of June 14, 2007 amended on November 25, 2008 by deed of the undersigned notary published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on December 18, 2008 number 2985; and

- that the Sole Shareholder representing the whole Company's corporate capital took the following resolutions:

*Resolutions:*

The Sole Shareholder decides to amend the corporate name of the Company from "HELIOS ENERGIE S.à.r.l. to H.E.M.C.O. S. à r.l." and to amend Article 4 of the Company's articles of incorporation, which henceforth shall read as follows:

" **Art. 4.** The Company will assume the name of H.E.M.C.O. S. à r.l."

*Expenses*

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall borne by the Company as a result of the modification of its articles of incorporation are estimated at one thousand euro (EUR 1,000.-).

Whereof, the present deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person represented as stated hereabove and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the attorney in fact of the appearing party, acting in his hereabove capacities, known to the notary by her name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le neuvième jour du mars.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire, de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Pitch S.A., une société établie et ayant son siège social au Suite 13, First Floor, Oliaji Trade Center, Francis Rachel Street, Mahé, République des Seychelles, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés (International Business Company) de Mahé sous le numéro IBC 029020, ici représentée par Monsieur Nabil Akhertous, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Luxembourg le 6 mars 2009.

La procuration signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante, ès qualités qu'il agit et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, représenté comme indiqué ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- que Pitch S.A., précitée est le seul actuel associé (1<sup>er</sup> "Associé Unique") de HELIOS ENERGIE S. à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127.119 (la "Société"), constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg suivant acte du notaire instrumentant en date du 30 mars 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1154 en date du 14 juin 2007 et modifié par acte du notaire instrumentant en date du 25 novembre 2008 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2985 du 18 décembre 2008; et

- que l'Associé Unique, représentant l'intégralité du capital de la Société, a pris les résolutions suivantes:

*Résolutions:*

L'Associé Unique décide de modifier la dénomination sociale de la Société de "HELIOS ENERGIE S.à.r.l. en H.E.M.C.O. S.à.r.l." et de modifier l'article 4 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 4.** La Société prend la dénomination de H.E.M.C.O. S.à.r.l."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

36515

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de cette assemblée générale extraordinaire est estimé à environ mille euros (EUR 1.000,-).

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la personne comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de cette même personne et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, ès qualités qu'il agit, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Nabil Akhertous, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 12 mars 2009, LAC/2009/9647. Reçu 75,- €.

Le Receveur ff. (signé): Franck Schneider.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 25 mars 2009.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2009040667/202/85.

(090046517) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2009.

---

**Pelleas Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 3.131.000,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 127.231.

*Extrait du procès-verbal des résolutions adoptées par l'Associé unique de la Société le 12 mars 2009*

Il résulte du procès-verbal des résolutions adoptées par l'associé unique de la Société au siège social en date du 12 mars 2009;

- qu'il a été pris acte de la démission de Monsieur Christian KLAR de son mandat de gérant de la Société en date du 2 mars 2009;

- qu'il a été décidé de nommer comme nouveau gérant de la Société avec effet immédiat et pour une période illimitée, Monsieur Steven Brown, résidant professionnellement au 26b, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et né le 13 août 1967, à Huntingdon (Grande-Bretagne).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 16 mars 2009.

Certifié conforme et sincère

*Pour la Société*

Manfred Zisselsberger

*Gérant*

Référence de publication: 2009039326/7902/24.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2009, réf. LSO-DC06102. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090045203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

---

**Barclays Themis Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 128.477.

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la Société, Barclays Metis Investments No1 S.à r.l., une société enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous l'immatriculation B 116 152, ayant son siège social 26b, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, que la dénomination de Barclays Metis Investments No.1 S.à r.l., a été changée en Metis Investments S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

16 mars 2009.

Manfred Zisselsberger

Gérant

Référence de publication: 2009039330/7902/17.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2009, réf. LSO-DC06101. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090045206) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

---

**WP XII Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 192.500,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 140.798.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mars 2009.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2009039782/242/13.

(090045358) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2009.

---

**Magilla Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 82.205.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 16 février 2009*

L'assemblée ratifie la cooptation aux fonctions d'administrateur de la Société de respectivement Messieurs Vincent Thill et Benoît Dessy, décidée par le conseil d'administration en ses réunions des 1<sup>er</sup> février 2008 et 1<sup>er</sup> septembre 2008.

*Commissaire aux comptes*

Le mandat du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de ne pas réélire la société Alter Audit Sàrl ayant son siège social à L - 2533 Luxembourg , 69, rue de la Semois. d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2008 la société I.C. DOM-COM Sàrl ayant son siège social à Luxembourg L - 2533 Luxembourg, 69, rue de la Semois. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MAGILLA HOLDING S.A.

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009039341/24/21.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2009, réf. LSO-DC06435. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090045172) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

---

**Les Baronnies d'Armagnac S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4630 Differdange, 67, rue de la Montagne.

R.C.S. Luxembourg B 89.828.

L'an deux mille neuf, le vingt-six février.

Par-devant Maître Aloyse BIEL, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme dénommée "Les Baronnies d'Armagnac S.A.", avec siège social à L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau, inscrite au registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 89.828,

constituée suivant acte reçu par le notaire André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, de résidence à Luxembourg, en date du 8 novembre 2002, publié au Mémorial, Recueil Spécial C des Sociétés et Associations, no 1768 en date du 12 décembre

2002, L'Assemblée est ouverte à 8.30 heures sous la présidence de Monsieur Jean-Pascal CAMBIER, employé privé, demeurant à Esch-sur-Alzette,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Alida MUHOVIC, employée privée, demeurant à Soleuvre

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Mehdiya SEGHIER, employée privée, demeurant à L-4630 Differdange, 67, rue de la Montagne.

Le bureau étant ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire d'acter que:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

- 1) Transfert de siège social et modification du deuxième alinéa de l'article un des statuts.
- 2) Constatation de l'échéance des mandats des administrateurs, et du commissaire aux comptes et décharge à donner aux seuls administrateurs.
- 3) Ratification des actes passés par l'ancien Conseil d'Administration depuis le mois de juin 2008 jusqu'à ce jour.
- 4) Nomination de trois nouveaux administrateurs, d'un administrateur-délégué, d'un président du conseil d'administration, et d'un commissaire aux comptes pour une durée de six ans.
- 5) Engagement vis-à-vis des tiers.

II.- Il a été établi une liste de présence, renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, sera enregistrée avec le présent acte ensemble avec les procurations paraphées "ne varietur" par tous les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Il résulte de la liste de présence que tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée et qu'il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour, dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV.- Après délibération, l'assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société décide de transférer le siège social de la société de Luxembourg à Differdange et décide par conséquent de modifier le deuxième alinéa de l'article un des statuts pour lui donner la teneur suivante

**Art. 1<sup>er</sup>. (2<sup>e</sup> alinéa).** Le siège social est établi à Differdange.

(Le reste sans changement.)

L'adresse du siège social est fixée à L-4630 Differdange, 67, rue de la Montagne.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée générale constate que le mandat des administrateurs:

- Madame Amina Badre Din GZENAY PEDROSA, administrateur, demeurant à E-36630 Cambados, 12 Plaza de Fefinances.

- Madame Paloma PEDROSA CANIVELL, administrateur, demeurant à E-28000 Madrid, 36 Avda Reina Victoria.

- Monsieur Luis GARCIA GALIANA, administrateur, demeurant à E-29003 Malaga, 8 Calle Emilio Prados.

et du commissaire aux comptes:

- Eurocomptes S.A., avec siège social à L-2561 Luxembourg, 51, rue de Strasbourg,

sont venus à échéance depuis le mois de juin 2008.

Décharge est accordée aux seuls administrateurs pour l'accomplissement de leurs mandats.

#### *Troisième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire accepte et ratifie expressément les actes généralement quelconques passés par le Conseil d'Administration depuis juin 2008 date à laquelle le mandat des administrateurs est venu à échéance jusqu'à ce jour, voulant que ces actes puissent tirer leurs effets.

#### *Quatrième résolution*

L'assemblée générale décide de nommer pour une durée de six ans:

a) dans la fonction d'administrateur:

- Monsieur Jean-Pierre VAGHI, dirigeant de sociétés, demeurant à L-2330 Luxembourg, 120, boulevard de la Pétrusse  
- Mademoiselle Sarah METAHRI, employée privée, demeurant professionnellement à L-4630 Differdange, 67, rue de la Montagne.

- Mademoiselle Mehdiya SEGHIER, employée privée, demeurant à L-4630 Differdange, 67, rue de la Montagne.

b) dans la fonction de Président du Conseil d'Administration et d'administrateur-délégué:

- Monsieur Jean-Pierre VAGHI, prédit.

c) dans la fonction de commissaire aux comptes:

- La société ESSEL CONSULTING S.A, avec siège social à L-4630 Differdange, 67, rue de la Montagne, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 52.434.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale annuelle de 2014.

*Cinquième résolution*

Conformément à l'article 6 des statuts la société se trouve engagée par la signature collective de deux administrateurs ou par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.

*Evaluation des frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison du présent acte, sont évalués approximativement à huit cents euros (800,- €).

Les frais et honoraires des présentes sont à charge de la société. Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signés le présent acte avec le notaire.

Signé: Cambier; Muhovic; Seghier, Biel A.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 6 mars 2009. Relation: EAC/2009/2523. Reçu: soixante-quinze euros 75,- €.

*Le Receveur (signé):* Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux parties sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 16 mars 2009.

Aloyse BIEL.

Référence de publication: 2009040686/203/87.

(090046186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2009.

**Horteck S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 120.207.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 27 février 2009*

Le mandat du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide

*Commissaire aux comptes:*

de ne pas réélire la société Alter Audit Sàrl ayant son siège social à L - 2533 Luxembourg , 69, rue de la Semois. d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice clôturé au 30 juin 2009

la société I.C. DOM-COM Sàrl ayant son siège social à Luxembourg L - 2533 Luxembourg , 69, rue de la Semois.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HORTECK S.A.

Signatures

*Un administrateur / Un administrateur*

Référence de publication: 2009039342/24/19.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2009, réf. LSO-DC06442. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé):* G. Reuland.

(090045168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

**Hair Finance S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 68.807.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 20 février 2009*

Le mandat du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide

de ne pas réélire la société Alter Audit Sàrl ayant son siège social à L - 2533 Luxembourg , 69, rue de la Semois. d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice clôturé au 30 juin 2009

la société I.C. DOM-COM Sàrl ayant son siège social à Luxembourg L - 2533 Luxembourg , 69, rue de la Semois.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HAIR FINANCE S.A.H.

Signatures

*Un administrateur / Un administrateur*

Référence de publication: 2009039343/24/18.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2009, réf. LSO-DC06446. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090045165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

**Ewaco Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 86.863.

In the year two thousand and nine, on the fifth of March.

Before Maître Paul FRIEDERS, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED

Mr Claus J. MADSEN, company director, residing at U.L. Wilenska 16, 05-120 Legionowo, Poland, represented by Frédéric LEMOINE, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given on March 2, 2009.

Said proxy, after having been signed ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary shall remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person declared and requested the notary to state that:

Mr Claus J. MADSEN is the sole participant of EWACO PROPERTIES S.à R.L., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 86.863 (the "Company").

The Company has been incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on April 9, 2002, published in the Mémorial C, number 1015 of July 3, 2002.

The capital of the Company is fixed at one hundred fifty thousand euro (EUR 150,000) divided into one thousand five hundred (1,500) parts having a nominal value of one hundred euro (EUR 100) each;

The sole participant has resolved to dissolve the Company and to put it into liquidation as from this day.

The sole participant further appoints as liquidator Mr Hanspeter KRÄMER, réviseur d'entreprises, residing in L-2526 Luxembourg, 30, rue Schrobilgen.

The sole participant decides to determine the powers of the liquidator as follows:

(i) The liquidator shall have the broadest powers to carry out his mandate, and in particular all the powers provided for by Articles 144 and following of the law of August 10, 1915 relating to Commercial Companies, as amended, without having to ask for authorisation of the sole participant;

(ii) The liquidator may make advance payments of liquidation proceeds after having paid or set aside sufficient funds to meet creditors' actual and contingent claims;

(iii) The liquidator is authorised to distribute assets of the Company in kind to the participant;

(iv) There shall be no obligation for the liquidator to draw up an inventory;

(v) The liquidator may, under his own responsibility, for special and determined transactions, delegate to one or several agents such powers he determines and for the period he fixes;

(vi) The liquidator may bind the Company in liquidation by his sole signature without any restriction.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that upon request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version and that in case of divergence between the English and the French text, the English version shall be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of the present document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary, by name, surname, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary, the present original deed.

**Follows the French version**

L'an deux mille neuf, le cinq mars,

Par-devant Maître Paul FRIEDERS, notaire de résidence à Luxembourg.

## A COMPARU

Monsieur Claus J. MADSEN, administrateur de sociétés, demeurant à U.L. Wilenska 16, 05-120 Legionowo, Pologne, représenté par Frédéric LEMOINE, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 2 mars 2009.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée aux présentes avec lesquelles elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant a exposé au notaire et l'a prié d'acter que:

Monsieur Claus J. MADSEN est l'associé unique de EWACO PROPERTIES S.à R.L., une société à responsabilité limitée, constituée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 86.863 (la "Société").

La Société a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 9 avril 2002, publié au Mémorial C, numéro 1015 du 3 juillet 2002.

Le capital social de la Société est fixé à cent cinquante mille euros (150.000 EUR) divisé en mille cinq cents (1.500) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (100 EUR) chacune.

L'associé unique a décidé de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation à compter de ce jour.

L'associé unique a décidé de nommer comme liquidateur M. Hanspeter KRÄMER, réviseur d'entreprises, demeurant au 30, rue Schrobilgen, L-2526 Luxembourg.

L'associé unique a décidé de déterminer les pouvoirs du liquidateur comme suit:

(i) Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus pour l'exécution de son mandat et en particulier ceux prévus par les articles 144 et suivant de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, sans devoir recourir à l'autorisation de l'associé unique;

(ii) Le liquidateur peut accorder des avances sur le produit de la liquidation après avoir payé ou retenu des fonds suffisants pour pourvoir aux créances actuelles ou futures des créanciers;

(iii) Le liquidateur est autorisé à distribuer les actifs de la Société en nature à l'associé;

(iv) Le liquidateur n'est pas obligé de dresser inventaire;

(v) Le liquidateur peut sous sa seule responsabilité, pour des transactions spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires tels pouvoirs qu'il déterminera et pour la période qu'il fixera.

(vi) Le liquidateur peut engager la Société en liquidation par sa seule signature sans restriction.

Le notaire instrumentaire, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête du comparant, le présent acte est rédigé en anglais, suivi par une version française. A la requête du même comparant, en cas de divergence entre le texte français et anglais, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par son nom, prénom, état civil et demeure, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. Lemoine, Frieders.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 06 mars 2009. Relation: LAC/2009/8819. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur ff. (signé):* Franck Schneider.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mars 2009.

Paul FRIEDERS.

Référence de publication: 2009039475/212/89.

(090044986) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

---

### **Achepay S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 44.343.

L'an deux mille neuf.

Le vingt-six février.

Par-devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding ACHEPAY S.A., avec siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg section B numéro 44.343,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 25 juin 1993, publié au Mémorial C numéro 429 du 16 septembre 1993,

dont les statuts ont été modifiés aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 30 novembre 1998, publié au Mémorial C numéro 127 du 1<sup>er</sup> mars 1999.

La séance est ouverte à 9.30 heures sous la présidence de Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, demeurant à Differdange.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Mademoiselle Sophie HENRYON, employée privée, demeurant à Herserange (France).

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Mademoiselle Claudia ROUCKERT, employée privée, demeurant à Rodange.

Madame la Présidente expose ensuite:

1.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les CINQ CENTS (500) actions, représentant l'intégralité du capital sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence dûment signée, restera annexée au présent procès-verbal, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Madame la présidente signale que le capital était de cinq millions de francs français (FRF 5.000.000,-), représenté par cinq cents (500) ACTIONS d'une valeur nominale dix mille francs français (FRF 10.000,-),

que ce capital a été converti en euros et augmenté à SEPT CENT SOIXANTE-DEUX MILLE CINQ CENTS EUROS (€ 762.500,-), représenté par CINQ CENTS (500) actions d'une valeur nominale de MILLE CINQ CENT VINGT-CINQ EUROS (€ 1.525,-) chacune, ainsi qu'il appert d'un procès-verbal d'une assemblée générale sous seing privé tenue en date du 17 avril 2000, publié au Mémorial C numéro 843 du 17 novembre 2000.

2.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1) Transformation de la société anonyme holding en société de gestion de patrimoine familial ("SPF"); suppression dans les Statuts de toute référence à la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding, à compter de ce jour;

2) Changement du libellé de l'objet social (article 2 des statuts) pour lui donner la teneur suivante:

"La société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs financiers tels que définis à l'article 2 de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF"), à l'exclusion de toute activité commerciale.

Par actifs financiers au sens de la Loi, il convient d'entendre:

(i) les instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière, et  
(ii) les espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte. La société n'est admise à détenir une participation dans une société qu'à la condition de ne pas s'immiscer dans la gestion de cette société.

Dans le cadre de son activité, la Société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes."

3) Modification de la dénomination de la société en ACHEPAY S.A., SPF. Modification de l'article 1 - 1<sup>er</sup> alinéa, des statuts pour lui donner la teneur suivante: il existe une société anonyme, sous la dénomination de ACHEPAY S.A., SPF.

4) Suppression du capital autorisé. Modification afférente de l'article 3.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée décide de transformer la société anonyme holding en société de gestion de patrimoine familial ("SPF") à compter de ce jour.

Toute référence dans les statuts à la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding est supprimée, notamment à l'article seize (16) des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

**Art. 16.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leurs applications partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée décide de changer l'objet social de la société, de sorte que l'article deux (2) des statuts a dorénavant la teneur suivante:

**Art. 2.** La société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs financiers tels que définis à l'article 2 de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF"), à l'exclusion de toute activité commerciale.

Par actifs financiers au sens de la Loi, il convient d'entendre:

(i) les instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière, et  
(ii) les espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte.

La société n'est admise à détenir une participation dans une société qu'à la condition de ne pas s'immiscer dans la gestion de cette société.

Dans le cadre de son activité, la Société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de modifier la dénomination de la société en ACHEPAY S.A., SPF, de sorte que l'article premier (1<sup>er</sup>) - 1<sup>er</sup> alinéa des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

**Art. 1<sup>er</sup>. 1<sup>er</sup> alinéa.** Il existe une société anonyme, sous la dénomination de ACHEPAY S.A., SPF.

*Quatrième résolution*

Le capital autorisé créé au moment de la constitution (acte publié au Mémorial C numéro 429 du 16 septembre 1993), n'ayant plus raison d'être, l'assemblée décide de supprimer les alinéas 4 et suivants de l'article trois (3) des statuts.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Madame la Présidente lève la séance.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, elles ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Conde, Henryon, Rouckert, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 5 mars 2009. Relation: EAC/2009/2476. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): Santioni A.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 18 mars 2009.

Francis KESSELER.

Référence de publication: 2009039771/219/90.

(090045661) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2009.

**Lemon S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 86.057.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière anticipée le 3 mars 2009*

*Résolutions:*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2011 comme suit:

*Conseil d'administration:*

M. Marco Gostoli, née le 08/07/1960 à Pordenone en Italie, demeurant professionnellement au 19-21, Boulevard du Prince Henri à L - 1724 Luxembourg, président;

Mmes Gabrielle Mingarelli, née le 15/05/1959 à Villerupt en France demeurant professionnellement au 19-21, Boulevard du Prince Henri à L - 1724 Luxembourg, administrateur;

Manuela D'Amore, née le 04/03/1972 à Rome en Italie, demeurant professionnellement au 19-21, Boulevard du Prince Henri à L - 1724 Luxembourg, administrateur.

*Commissaire aux comptes*

ComCo S.A., 5 Rue Jean Monnet, L - 2180 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signature

Référence de publication: 2009039345/24/28.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2009, réf. LSO-DC06576. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090045148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

**W2007 Parallel Vendetta S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 130.845.

In the year two thousand and nine, on the fourth of March.

Before Maître Paul FRIEDERS, notary residing in Luxembourg.

There appeared

Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007, a limited partnership formed and existing under the laws of the State of Delaware, registered with the Secretary of State of Delaware under registration number 4247844, having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, New Castle County, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA, acting through its general partner WH Parallel Advisors, L.L.C. 2007, here represented by Hassane DIABATE, attorney, having his professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Which proxy shall be signed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary and shall be attached to the present deed to be filed at the same time.

The prenamed entity, represented as follows, declares to be the current shareholder representing the entire capital of "W2007 Parallel Vendetta S.à r.l.", a private limited liability company having its registered office at 9-11, Grand-rue, L-1661 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under registration number B 130.845 and incorporated under the denomination of W2007 Parallel Blocker 5 S.à r.l. by a deed of the undersigned notary dated July 13, 2007, published in the Memorial C number 2121 of September 27, 2007. The articles of association of the Company have been amended by a deed of the undersigned notary dated January 31, 2008 published in the Memorial C number 731 of March 26, 2008.

The appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record the following:

That the capital of the Company is set at twelve thousand five hundred euro (€ 12,500.-) represented by one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) shares with a par value of one cent euro (€ 0.01) each, fully paid up and subscribed by the sole shareholder.

That the agenda of the meeting is the following:

*Agenda*

1. To increase the share capital of the Company by an amount of five hundred and seven euro forty cent (€ 507.40) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (€ 12,500) to thirteen thousand and seven euro forty cent (€ 13,007.40) by issuance of fifty thousand seven hundred forty (50,740) new shares having a par value of one cent euro (€ 0.01) each;

2. Subscription of fifty thousand seven hundred forty (50,740) new shares and paying up these shares by a contribution in cash by Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007.

3. To amend article 6 of the articles of association of the Company so as to reflect the proposed increase of the share capital.

After this had been set forth, the above named shareholder of the Company, representing the entire capital of the Company, now requests the undersigned notary to record the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder of the Company decides to increase the share capital of the Company by an amount of five hundred and seven euro forty cent (€ 507.40) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (€ 12,500) to thirteen thousand and seven euro forty cent (€ 13,007.40) by issuance of fifty thousand seven hundred forty (50,740) new shares having a par value of one cent euro (€ 0.01) each.

*Subscription - Payment*

The sole shareholder of the Company, Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007, decides to subscribe the total of the fifty thousand seven hundred forty (50,740) new shares and to pay up these shares by contribution in cash, so that the amount of five hundred and seven euro forty cent (€ 507.40) is as of now at the disposal of the Company, evidence thereof having been given to the undersigned notary.

*Second resolution*

The sole shareholder of the Company decides to amend article 6 of the articles of association of the Company that now read as follows:

" **Art. 6.** The capital is fixed at thirteen thousand and seven euro forty cent (€ 13,007.40) represented by one million three hundred thousand seven hundred forty (1,300,740) shares, each with a par value of one cent euro (€ 0.01) entirely subscribed for and fully paid up".

#### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges, in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated approximately at 1,200.- €.

Nothing else being on the agenda, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the undersigned notary by surname, given name, civil status and residence, said person signed together with the notary the present deed.

#### **Follows the French version**

L'an deux mille neuf, le quatre mars.

Par-devant Maître Paul FRIEDERS, notaire de résidence à Luxembourg.

#### **A COMPARU**

Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007, un "limited partnership" constitué et opérant sous le droit de l'Etat du Delaware, immatriculée auprès du "Secretary of State of Delaware" sous le numéro d'immatriculation 4247844 ayant son siège social au The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, USA, agissant par l'intermédiaire de son "general partner" WH Parallel Advisors, L.L.C. 2007, ici représenté par Hassane DIABATE, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la personne représentant le comparant susnommé et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci.

La société prénommée est l'unique associé représentant l'intégralité du capital social de W2007 Parallel Vendetta S.à r.l., ayant son siège au 9-11, Grand-rue, L-1661 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 130.845 et constituée sous la dénomination de W2007 Parellel Blocker 5 S.à r.l. suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 13 juillet 2007, publié au Mémorial C numéro 2121 du 27 septembre 2007. Les statuts de la Société ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 31 janvier 2008, publié au Mémorial C numéro 731 du 26 mars 2008.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

Que le capital social de la société est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500 €) divisé en un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un cent d'euro (0,01 €) chacune, entièrement souscrites et libérées par lui.

Que l'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

#### *Ordre du jour*

1. Augmentation du capital social d'un montant de cinq cent sept euros quarante cents (507,40 €) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (12.500 €) à treize mille sept euros quarante cents (13.007,40 €) par la création et l'émission de cinquante mille sept cent quarante (50.740) nouvelles parts sociales, ayant chacune une valeur nominale d'un cent d'euro (0,01 €).

2. Souscription de cinquante mille sept cent quarante (50.740) nouvelles parts sociales entièrement souscrites et intégralement libérées par Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007 par une contribution en numéraire.

3. Modification de l'article 6 des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation de capital envisagée.

Ceci ayant été exposé, l'unique associé prénommé de la Société, représentant l'intégralité du capital de la Société, requiert désormais le notaire instrumentaire de prendre acte des décisions suivantes:

#### *Première résolution*

L'unique associé décide d'augmenter le capital d'un montant de cinq cent sept euros quarante cents (507,40 €) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (12.500 €) à treize mille sept euros quarante cents (13.007,40 €) par la création et l'émission de cinquante mille sept cent quarante (50.740) nouvelles parts sociales, ayant chacune une valeur nominale d'un cent d'euro (0,01 €).

*Souscription - Libération*

Toutes les cinquante mille sept cent quarante (50.740) nouvelles parts sociales ont été souscrites et intégralement libérées par l'actuel associé, Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007, par une contribution en numéraire, de sorte que la somme de cinq cent sept euros quarante cents (507,40 €) est dès maintenant à la disposition de la société, la preuve en ayant été fournie au notaire instrumentaire.

*Deuxième résolution*

L'unique associé décide de modifier l'article 6 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à treize mille sept euros quarante cents (13.007,40 €) divisé en un million trois cent mille sept cent quarante (1.300.740) parts sociales, ayant chacune une valeur nominale d'un cent l'euro (0,01 €), entièrement souscrites et libérées.»

*Coûts*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison du présent acte, sont évalués à 1.200.- €.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du comparant, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation données au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, le comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: H. Diabate, Frieders.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 06 mars 2009. Relation: LAC/2009/8817. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur ff. (signé):* Franck Schneider.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2009.

Paul FRIEDERS.

Référence de publication: 2009039480/212/134.

(090044993) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

**Artemide S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.857.050,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 108.756.

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 26 Février 2009 au siège social de la Société il a été décidé:

- D'accepter la démission de Monsieur Stefano CORBELLA, gérant, avec effet à compter du 26 Février 2009.
- De nommer, avec effet au 26 Février 2009, Monsieur Roberto MURONI, né le 31 décembre 1968 à Camposampiero (PD) Italie, résidant professionnellement au Royal Damcenter, Dam 7f, 1012 JS Amsterdam, The Netherlands., pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque SA

Signature

Agent domiciliataire

Référence de publication: 2009039349/24/20.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2009, réf. LSO-DC06582. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé):* G. Reuland.

(090045139) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

**Rick Holdings S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 24.836.

**Drakefields S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 89.479.

—  
LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

*Extrait*

Par jugement du 29 janvier 2009, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, a prononcé la dissolution et ordonné la liquidation de la société S.A. RICK HOLDINGS, ayant son siège social à L-2227 LUXEMBOURG, 23, Avenue de la Porte Neuve. Ce même jugement a nommé juge-commissaire Monsieur Jean-Paul MEYERS, juge au tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg et désigné comme liquidateur Maître Astrid BUGATTO, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Me Astrid BUGATTO

*Le liquidateur*

*Extrait*

Par jugement du 29 janvier 2009, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, a prononcé la dissolution et ordonné la liquidation de la société S.A. DRAKEFIELDS, ayant son siège social à L-1528 Luxembourg, 5, Boulevard de la Foire. Ce même jugement a nommé juge-commissaire Monsieur Jean-Paul MEYERS, juge au tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg et désigné comme liquidateur Maître Astrid BUGATTO, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Me Astrid BUGATTO

*Le liquidateur*

Référence de publication: 2009039507/4603/34.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2009, réf. LSO-DC06594. - Reçu 89,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2009, réf. LSO-DC06597. - Reçu 12,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090044686) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

(090044687) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

**Waterways S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 55-57, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 85.234.

—  
*Extrait du Conseil d'Administration du 12 mars 2009*

Le Conseil d'administration accepte la démission de ses fonctions d'administrateurs de Monsieur Frank van Krimpen avec effet au 26/02/2009 et décide de ne pas le remplacer.

Pour extrait conforme

Jozef Adriaens / Freddy Bracke

*Directeur / Administrateur*

Référence de publication: 2009039351/1380/15.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2009, réf. LSO-DC05570. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090045134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

**HBI Borsigstrasse S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 22.450,00.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 125.486.

In the year two thousand and eight, on the twenty-fourth day of October.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public, residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

HBI Holding S.à r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), having its registered office at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated under the Luxembourg law, pursuant to a deed of the Luxembourg notary Joseph Elvinger dated May 24, 2005, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 108.365 and whose articles have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (hereafter the "Mémorial C") under number 1055 dated October 18, 2005 (page 50631) (the "Sole Shareholder");

in its capacity as Sole Shareholder of HBI Borsigstrasse S.à r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), having its registered office at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 125.486 and incorporated under Luxembourg law by deed drawn up on March 7, 2007 by Luxembourg Notary Maître André Schwachtgen, then notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, n° 970, dated May 24, 2007, page 46519 (the "Company") and whose articles of incorporation have been amended on June 27, 2007 by the Luxembourg Notary Maître Joseph Elvinger, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, n°2002 dated September 17, 2007, page 96087;

hereby takes the following written resolutions in accordance with the provisions of article 13 of the Articles and of article 200-2 of Luxembourg law dated August 10<sup>th</sup>, 1915 on commercial companies, as amended from time to time (the "Law").

The Sole Shareholder is represented at the meeting by Mr. Regis Galiotto, Jurist, with professional address in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), by virtue of proxy given under private seal, which, initialled "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to change the Company's accounting year-end to the thirty-first of December of each year, the accounting year having started on the twenty-eight of June 2008 closing on the thirty-first of December 2008.

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend article 14.1. of the Articles relating to the business year, which shall now read as follows:

"14.1. The Company's financial year starts the 1<sup>st</sup> January and ends on the 31<sup>st</sup> December of each year."

*Costs*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately 1,500.- Euros.

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting was closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing person, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

Whereof, the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française**

L'an deux mil huit, le vingt-quatrième jour du mois d'octobre.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

HBI Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée selon le droit luxembourgeois, en vertu d'un acte reçu par le notaire luxembourgeois Joseph Elvinger le 24 mai 2005, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 108.365 et dont les statuts ont été publiés au Mémorial C,

Recueil des Sociétés et Associations (ci-après le "Mémorial C") sous le numéro 1055 en date du 18 octobre 2005 (page 50631) ("Associé Unique");

En qualité d'Associé Unique de HBI Borsigstrasse S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 125.486 et constituée en vertu d'un acte reçu le 7 mars 2007 par le notaire luxembourgeois Maître André Schwachtgen, alors résidant à Luxembourg, dont les statuts ont été publiés au Mémorial C, sous le numéro 970 en date du 24 mai 2007 à la page 46519 (la "Société") et les Statuts ont été modifiés par acte reçu le 27 juin 2007 par le notaire luxembourgeois Maître Joseph Elvinger, alors résidant à Luxembourg, dont les statuts ont été publiés au Mémorial C, sous le numéro 2002 en date du 17 septembre 2007 à la page 96087;

Adopte les résolutions écrites suivantes conformément aux dispositions de l'article 13 des Statuts et de l'article 200-2 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi").

L'Associé Unique est représenté à la présente assemblée par Monsieur Régis Galiotto, Juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en vertu de la procuration sous seing privé, laquelle, paraphée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

*Première résolution*

L'Associé Unique décide de changer la fin de l'exercice social de la Société au trente et un décembre de chaque année, l'exercice social ayant commencé le 28 juin 2008 clôturera le trente et un décembre 2008.

*Deuxième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier l'article 14.1 des Statuts concernant l'exercice social de la Société lequel sera dorénavant libellé comme suit:

"14.1. L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année."

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué à environ 1.500,- Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant la parole, la séance est clôturée.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare qu'à la requête du comparant, le présent acte est établi en langue anglaise suivi d'une version française, à la requête du même comparant, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, à la date mentionnée en tête des présentes à Luxembourg.

Le document a été lu au comparant, connu du notaire par son nom, prénom, état civil et domicile, lequel comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg AC le 29 octobre 2008. Relation LAC/2008/43792. Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009039749/211/93.

(090045836) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2009.

**Landson Financial Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 51.305.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009039648/9497/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2009, réf. LSO-DC04816. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044800) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.